

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

La bibliothèque de la documentation Française : un service documentaire d'une institution
administrative originale

Charles Sauneron

Sous la responsabilité de
Mme Marie-Edith Guinamard,
responsable des acquisitions,
bibliothèque de la documentation Française



Année 1999

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

La bibliothèque de la documentation Française : un service documentaire d'une institution
administrative originale

Charles Sauneron



Sous la responsabilité de
Mme Marie-Edith Guinamard,
responsable des acquisitions,
bibliothèque de la documentation Française

Année 1999

1998
DCB SI
16

INTRODUCTION :

Du 31 août au 20 novembre 1998 la bibliothèque de la documentation Française (dF) m'a accueilli avec pour mission une analyse du fonds d'ouvrages «politiques » pour les années les plus récentes à propos de la France et de l'Union européenne. Simultanément nous avons pu apercevoir et comprendre les caractéristiques d'une administration originale aux fonctions diversifiées : conservation, édition, mise à la disposition du public d'une information d'actualité.

Au coeur de cette institution la bibliothèque est un service, certes central, mais dont la fonction ne se conçoit qu'en interrelation avec le reste des services de la dF. Par conséquent une bonne intelligibilité des enjeux de ce stage était impossible sans une connaissance des complémentarités entre les divers services de la documentation Française. Nous présenterons donc au préalable l'origine, les missions et la structure organisationnelle de cette institution. Ce qui ne manquera pas de nous amener à une réflexion sur les enjeux et les mutations en cours à la dF en général et au sein de la bibliothèque en particulier. Enfin, nous exposerons de façon synthétique quels ont été les axes de notre travail durant ces trois mois.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION D'UNE INSTITUTION ORIGINALE, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE.

La dF se veut un organisme de documentation à vocation généraliste qui embrasse l'événement et donne une information complète sur la vie de la nation, l'action des pouvoirs publics et l'évolution du monde.

A - Historique d'une institution.

La documentation Française trouve son origine, en tant que projet et service organisé, dans la Résistance. La future administration est issue de la fusion de deux services de la France résistante : un premier service de documentation spécialisé à l'attention des mouvements de résistance de l'intérieur, dont la charge était de transmettre à partir de Londres à des groupes isolés en métropole de l'information en provenance du gouvernement de la France libre ; un second service, stationné à Alger, qui devait regrouper toute l'information sur Vichy, la Résistance, mais aussi produire des analyses économiques et politiques pour le gouvernement du Général de Gaulle¹.

A la Libération, les services fusionnent avec le décret du 23 octobre 1944 au sein de la Direction des informations qui est intégrée au ministère de l'information. Avec la suppression en 1947 du ministère, la Direction de l'information - alors intitulée à partir de 1945 «Direction de la documentation et de la diffusion» - est intégrée au Secrétariat général du Gouvernement. A compter de cette date elle reçoit sa structure administrative spécifique et se voit confiée des missions bien définies. Le rapport *Le Vert* établit d'ailleurs les points fondamentaux qui constituent la mission de la dF jusqu'à aujourd'hui :

« - Constituer une documentation générale sur les principales questions politiques, économiques, sociales ou militaires, documentation à la disposition des administrations, des journalistes et du public.

¹ - Voir, 1945-1995, *la documentation Française a 50 ans*, Paris, la documentation Française, 1995, 135p.

- Rédiger, à l'aide de la documentation ainsi réunie, un certain nombre de bulletins, notes et études qui seront ensuite diffusées.

- Diffuser en outre, à l'intention d'un public plus large, des brochures, des communiqués graphiques sous forme d'affiches périodiques ou d'actualités photographiques, organiser des expositions ou des campagnes d'affichage.

- Enfin, réaliser une coordination aussi précise que possible, tant dans les domaines de la documentation que de la diffusion avec les autres ministères.»²

Dès l'origine, en soulignant comme premier point la nécessaire constitution d'un fonds documentaire sur des questions d'actualité, la bibliothèque a un caractère «central» dans l'institution.

Avec le décret du 6 février 1976 la mission de ce qui devient la *documentation Française* est diversifiée et étendue³ : l'information doit être mise à la portée de tous grâce à une plus grande ouverture de l'institution. Le même décret de 1976 insiste sur la nécessité de «Promouvoir des études de documentation informatisée, et de créer, dans le domaine de sa compétence, des banques de données dont elle assure la gestion.»⁴

Alors que dès la fin des années 60 et le début des années 70 des initiatives isolées sont menées, en 1976 la création de la Banque d'information politique et d'actualité (BIPA) marque un tournant : elle a en charge le regroupement de bases de données constituées à la dF, et la constitution d'un vocabulaire d'indexation spécifique pour la consultation de ces bases. Ainsi en 1981, la BIPA intègre dans une seule base de donnée - *Logos* - interrogeable à distance via Transpac, les 3 bases de données existantes que sont *Biblios*, *Papyrus* et la *base politique* (pour plus de précision voir la supra. sous-partie «C»).

Cependant, l'originalité de la dF provient non seulement de la diversité de ses missions, mais aussi d'une organisation administrative toute particulière.

² - *Op. Cit.*, p. 34.

³ - *Op. Cit.*, p. 75.

note 4?

B - Une administration aux spécificités bien marquées.

Administration aux multiples missions, la dF est organisée en quatre sous directions :

- * une sous-direction de l'administration - édition ;
- * une sous-direction des publications ;
- * une sous-direction de la documentation ;
- * une sous-direction promotion et action commerciale ⁵.

La documentation Française assume donc deux fonctions : un travail éditorial et un travail d'information et de documentation. Cette double « casquette » s'accompagne de modes de gestion particuliers pour chaque mission : le statut financier est ainsi double, puisque l'Etat finance les activités liées à la documentation et à la conservation, alors que les activités éditoriales fonctionnent en théorie sur des fonds issus des ventes des produits publiés ou diffusés par la dF. Globalement, les moyens financiers de la dF proviennent pour 65% de ses activités marchandes et pour 35% du financement public. Ce double mode de financement n'est d'ailleurs pas sans poser problème en période de restriction des budgets publics : la production éditoriale s'appuie sur les ressources documentaires rassemblées grâce aux fonds publics. Dans ce domaine, la bibliothèque est le service le plus dépendant des fonds d'origine publique : elle est librement ouverte au public qui ne paie aucun droit de consultation

Ainsi, en 1994, le budget de la documentation Française était de 165 millions de Francs, dont 62,5 millions au titre du budget de l'Etat et 102,5 millions au titre des activités commerciales diverses (produits des ventes : 64 millions ; travaux d'édition : 36 millions ; prestations liées à la diffusion pour les autres administrations : 2,5 millions).

cette dimension atypique peut se comprendre compte tenu de la diversité des services et produits offerts par la dF.

⁵ - L'organigramme est présenté en annexe 2.

C - Diversité des produits et des services.

1) Les produits éditoriaux de la dF.

Très diversifiés, ils regroupent tant des publications périodiques que des monographies, et se veulent inscrits dans l'actualité pour répondre aux besoins du public contemporain.

Les périodiques sont de différents types :

* Les recueils d'articles : *Problèmes économiques* et *Problèmes politiques et sociaux*.

* Les synthèses : réalisées soit par des rédacteurs de la dF, soit par des auteurs extérieurs. Il s'agit des *Notes et Etudes documentaires*, qui sont simultanément éditées en monographie dans la collection des «Etudes de la dF», des *Cahiers français* et de *Regards sur l'actualité*.

* Les publications thématiques ou géocentrées : le *Courrier des pays de l'Est*, réalisé par le CEDUCEE, *Monde Arabe*, *Maghreb-Machrek*, produit conjointement avec la FNSP, et *Problèmes d'Amérique latine*. A ces publications il convient d'ajouter des périodiques thématiques comme *La Documentation photographique* et *Les Dossiers de l'audiovisuel*, ce dernier étant édité par l'Institut national de l'audiovisuel et diffusé par la dF.

Les collections de monographies éditées par la dF sont aussi très diverses :

* Trois collections à vocation pédagogique : *Formation administration concours* réalisé par le CNED, *Les documents d'étude* et les *Recueils de notices* pour les étudiants en droit administratif.

* Deux collections orientées autour des questions européennes : *Vivre en Europe* et *Réflexe Europe*.

* Deux publications qui privilégient le retour aux sources primaires : *Les médias et l'événement*, qui fait le point sur une date clef de l'histoire contemporaine au travers le traitement qui en a été fait dans la presse, *Retour au texte* qui regroupe des textes de référence sur une question d'ordre institutionnel.

* Enfin, *Systèmes éducatifs* a pour objectif d'offrir un éclairage sur les questions actuelles du monde éducatif.

Le troisième pan de l'activité éditoriale de la dF conduit au *Département des éditions administratives* qui a en charge l'édition pour le compte d'autres administrations : rapports d'experts remis au Premier ministre, travaux de la DATAR ou du Commissariat général au Plan, rapports d'activité de diverses administrations ou juridictions (Cour de cassation, Conseil d'Etat, Conseil supérieur de l'audiovisuel...).

Parallèlement à une activité éditoriale la dF assume diverses activités documentaires.

2) Les services documentaires.

Cinq centres de documentation ainsi qu'une bibliothèque dépendent de la *documentation Française*.

* Le *Département de l'information administrative* a la charge de produire et de diffuser, via les serveurs Minitels « 36-15 Vos droits » et « 36-15 ADMITEL » et le site internet de la dF (w3. ladocfrancaise.fr), l'information sur l'administration française.

* La Banque d'information politique et d'actualité (BIPA) gère et diffuse l'information contenue dans sa base de donnée *Logos*. Créée en 1981 cette base de données de 430 000 documents regroupe trois bases antérieures : *Papyrus*, créée en 1976 et organisée à partir de dossiers de presse sur la France, *Biblios*, dépouillant les publications de l'administration française et la *Base d'information politique* qui saisit en texte intégral et indexe les discours des Présidents de la République et des hommes politiques depuis 1976. La base *Logos* est interrogeable en ligne via le système Questel, et par le service «question réponses». dans tous les cas cette consultation est payante.

* Le *Département de la photographie* : il se compose d'une photothèque (70 000 images et 20 000 diapositives) sur la vie politique économique et sociale de la France des cinquante dernières années, et il gère la base de donnée *Iconos* qui répertorie les collections de photographie consultables en France.

* Le Centre d'information et de documentation internationale contemporaine (CIDIC) : il établit des dossiers de presse sur l'actualité politique et économique des pays étrangers. A ce jour 6 000 dossiers thématiques sont ouverts et

régulièrement mis à jour, ainsi que 5 000 sous-dossiers traitant de sujets ponctuels. Tous ces dossiers sont d'ailleurs localisables dans le catalogue informatisé de la bibliothèque.

* Le Centre d'étude et de documentation sur l'ex-URSS la Chine et les pays de l'Est (CEDUCEE) : publie le *Courrier de pays de l'Est* et en même temps un fonds de dossiers de presse (1 200) et de documentations sur l'économie des anciens pays communistes. La pertinence de sa structuration géographique actuelle est posée compte tenu des mutations géopolitiques récentes.

D - La bibliothèque de la documentation Française.

Au sein de la dF la bibliothèque occupe une place centrale dans l'espace documentaire. Dès l'origine sa fonction est double : elle garantit aux rédacteurs de la documentation Française l'accès à une information actualisée et solide, et simultanément elle ouvre au public, dans le but d'éclairer le citoyen, un fonds documentaire de sources officielles restées jusque là confidentielles. Trois domaines sont couverts de façon équivalente par la bibliothèque : l'économie, les questions sociales et la politique, en France et dans le monde. Actuellement le fonds se compose de 230 000 ouvrages et de 5 500 publications périodiques (dont 2 000 restent vivantes).

Parmi ses collections la bibliothèque incorpore un fonds encyclopédique, nettement identifié et isolé, concernant les anciennes colonies françaises (AOF, AEF, Indochine) ou les territoires d'outre-mer, et couvrant une période allant du milieu du XIXème siècle à nos jours. Ce fonds de 60 000 volumes et 2 000 périodiques (dont 213 vivants) contribue à la spécialisation de la bibliothèque sur l'histoire coloniale française. Progressivement laissé en déshérence malgré un lectorat spécifique ce fonds pose question quant à sa légitimité au sein d'un service dont l'objectif premier reste le rassemblement de sources primaires et de documents sur l'actualité. Son maintien devrait conduire à sa valorisation en tant que fonds semi-patrimonial.

En effet, à l'instar d'un centre de documentation administratif, la bibliothèque a vocation au rassemblement des sources officielles françaises et internationales. En conséquence, la bibliothèque est dépositaire de toutes les publications officielles françaises depuis 1945 ainsi que de l'intégralité des publications de l'OCDE et de la

Banque mondiale. De même, une palette très large des publications de l'ONU ou des Communautés européennes est présentée.

Comprise comme un service de la sous-direction à la documentation de la dF, la bibliothèque se compose de 25 personnes : 6 bibliothécaires (catégorie A), 8 assistants bibliothécaires (catégorie B) et 10 agents de bibliothèques ou magasiniers (catégorie C ou équivalent). le recrutement est effectué soit par voie de concours - concours de chargé d'études documentaires ou bien divers concours interministériels - soit par voie contractuelle. La flexibilité des personnels entre les divers services documentaires de la dF est d'ailleurs facilité grâce à l'existence du corps commun des chargés d'études documentaire qui fusionne ceux de documentaliste et de chargé d'études.

La bibliothèque est structurée en interne en trois divisions : les acquisitions, le traitement documentaire, la conservation et la communication. Des mutations en cours quant à l'organisation du travail dans ces sous-services nous amènent à présenter les enjeux des évolutions que nous avons pu rencontrer lors de notre stage.

DEUXIEME PARTIE : ENJEUX DES MUTATIONS EN COURS AU SEIN DE LA BIBLIOTHEQUE.

A - La division chargée du traitement document et l'informatique.

1) Le traitement documentaire : évolutions envisagées.

Actuellement, le traitement des documents est sectorisé et réparti entre les bibliothécaires, chacun au sein de la division ayant la charge d'un secteur d'acquisition (économie, social, politique). Cette organisation induit des allongements conséquents en cas d'absence prolongée d'un agent responsable du traitement d'un secteur thématique. L'objectif d'une réorganisation de la division devrait conduire à une plus grande polyvalence des bibliothécaires par la suppression d'un traitement sectorisé des ouvrages. dans ce cadre, quatre personnes semblent suffisantes pour mener à bien ce travail au regard des six nécessaires actuellement.

lequel ?
Du point de vue de l'indexation des documents il a été décidé à partir de 1993 - deux ans après la mise en place du système informatique - d'indexer les notices à la fois avec le langage du thesaurus BIPA (voir annexe 8) et avec RAMEAU. L'objectif est qu'à terme la bibliothèque n'utilise plus que RAMEAU afin de pouvoir faire de la récupération de notices de la BN. Dans l'immédiat nous rencontrons trois types de notices dans le système informatique : des notices indexées à la fois en RAMEAU et en langage du thesaurus BIPA (notices d'après 1993) ; d'autres indexées uniquement avec le langage BIPA (entrées de 1991 à 1993) et qui représentent un volume d'environ 4 000 notices ; enfin les dernières indexées seulement en RAMEAU et qui ont été récupérées dans BN-opale (notices de 1980 à 1991, d'avant l'informatisation). Ce dernier travail de récupération de notice est l'oeuvre d'une société privée et il a été nécessaire d'adapter l'indexation fine de la BN à celle de niveau « moyen » de la dF. Les notices d'avant 1993 n'ayant pu être récupérées dans BN-opale le seront dans OCLC. Néanmoins, la conversion rétrospective de l'ensemble du fonds (1945-80) n'est pas à l'ordre du jour, et ne saurait se faire sans un désherbage préalable.

Tout naturellement le principal avantage de l'adoption de RAMEAU comme langage d'indexation est la capacité qu'auront à moyen terme les catalogueurs et indexeurs à récupérer les notices à partir de BN-opale : le temps de catalogage étant amoindri, les personnels pourront se consacrer à des tâches plus diverses. Toutefois, le catalogage des documents en interne a encore de beaux jours devant lui puisque 30% seulement des notices des sources qui entrent à la bibliothèque sont présentes dans BN-opale. De plus, les inconvénients principaux sont d'un point de vue général la relative complexité du langage d'indexation RAMEAU qui suppose un apprentissage plus long que pour le thesaurus, et d'un point de vue propre à la dF les difficultés éprouvées par le CIDIC pour adapter le langage RAMEAU à l'indexation de ses dossiers de presse qui sont localisés dans la base. L'évolution du système informatique est par là fondamentale au bon fonctionnement du traitement documentaire.

2) L'informatique à la bibliothèque.

L'informatisation de la bibliothèque a été initiée en 1991 avec le choix d'un système de gestion conçu par Dynix. Les modules disponibles concernent les acquisitions, le catalogage, le bulletinage des périodiques, le prêt et l'OPAC. Actuellement le catalogue informatisé contient 32093 notices d'ouvrages, 8 273 notices de périodiques, 6 196 notices de dossiers de presse et 4 682 notices de sous-dossiers de presse du CIDIC. En corrélation avec la réindexation de l'ensemble des notices de la base en RAMEAU et le choix définitif de ce langage, la décision a été prise de permettre aux lecteurs de faire une recherche par mots sujets à partir des descripteurs RAMEAU. Un reparamétrage de l'OPAC et une refonte des index afin de permettre au public une recherche simplifiée sont prévus.

Des index actuels devraient être refondus : fusion des index « auteur personne physique » et « organisme auteur » en un seul index « auteur » ; fusion dans un nouvel index commun des index « mots du titre » et « ^{mots} sujet ». De nouveaux index sont envisagés : création de deux index spécifiques pour les périodiques (actuellement localisable en recherche par titre), et pour les dossiers de presse du CIDIC (« noyés » jusqu'alors dans la masse des autres sources).

Du point de vue des documents électroniques, l'offre de la bibliothèque est faible faute de matériels suffisants et de moyens financiers : seul quatre cédéroms sont actuellement consultables sur un unique poste de consultation (ESOP, l'état du monde, Myriade et l'AJDA). Les évolutions se font au coup par coup en fonction des disponibilités financières : les tables du JO devraient être prochainement installées. Toute politique d'acquisition systématique sur ce type de document demeure pour l'instant impossible. Le principal projet concernant l'offre de sources électroniques est la prochaine mise à la disposition du public d'un poste de consultation à internet. Jusqu'à maintenant cet accès reste réservé aux professionnels ainsi qu'aux personnes extérieures pouvant consulter le site *ladocfrançaise* (référence sur les questions administratives françaises). La mise à disposition de ce poste en libre accès pose question sur la logique qui doit prévaloir : accès libre à l'ensemble du web ou bien orientation des lecteurs vers des sites présélectionnés. Le public susceptible d'être concerné n'est d'ailleurs pas encore identifié précisément. L'introduction de cette offre électronique doit amener à repenser la communication des documents, notamment officiels, et favoriser la complémentarité entre les différents services documentaires de la dF.

pour qui ?
la politique
logique
système à venir !
(cf budget
global et l'apport ?)

débat
interne

B - La communication et la conservation.

Cette division a la charge de la communication des documents auprès du lectorat, de la mise en valeur ainsi que de la conservation des collections.

1) La communication⁶.

- Le public.

Ouverte à tous, sans condition de diplôme, la bibliothèque a reçu en moyenne 26 395 lecteurs en 1997 (moins qu'en 1996 avec 27 668, mais plus qu'en 1995 avec 25495). La moyenne quotidienne est de 137 lecteurs (avec des pointes durant les mois de mars et de novembre : 174 et 172 lecteurs par jours en moyenne). ce chiffre est en déclin

⁶ - Tous les chiffres cités dans cette sous-partie sont tirés du Rapport d'activité 1997 de La bibliothèque de la documentation Française.

par rapport aux années 1995 (146 lecteurs/jour) et 1996 (144 lecteurs/jours). Le manque de visibilité de la bibliothèque de la dF est sans doute responsable en partie de cette baisse de fréquentation, les lecteurs n'ont pas une conscience très nette des divers services documentaires présentés par la dF, ce qui est préjudiciable pour les orienter de façon pertinente entre les différents services en fonction de leurs besoins documentaires.

Le lectorat extérieur est composé pour les deux tiers d'étudiants (66.45% du public en 1997 et 67.19% en 1996). Le public non-étudiant représente l'autre tiers (33.55% en 1997 et 32.81% en 1996). Sa composition est marquée par la place tenue par les personnes travaillant en entreprise, à la recherche d'une information précise dans le cadre de leur travail (32% du public non-étudiant), l'enseignement et la recherche (16.2%), les métiers de la fonction publique (9.2%) et les médias (6.7%).

Simultanément, la bibliothèque a pour fonction de répondre aux besoins documentaires des personnels de la dF ainsi que des administrations. De ce fait, les documents périodiques sont mis à la disposition des services dès leur arrivée et le module de prêt a été développé pour les personnels en interne, qui peuvent emprunter jusqu'à 30 ouvrages.

- La consultation.

Pour l'année 1997, 42 517 documents ont été communiqués au total : 64.2% sont des ouvrages et 35.8% sont des périodiques. Ce qui correspond à une communication de 221 documents en moyenne quotidienne (1.6 documents consultés par lecteur en moyenne, chiffre assez bas compte tenu de la possibilité qu'a celui-ci de pouvoir demander jusqu'à dix documents en magasin par jour). Par rapport à 96, le nombre de demandes est à peu près stable malgré une légère baisse (-781 consultations), alors qu'entre 1995 et 1996 le nombre de documents communiqué s'est accru de 3822 unités.

Parmi les ouvrages (27 297 demandes en 1997), le fonds général reçoit 19 694 demandes (moins qu'en 1996 - 20036), le fonds africain très spécifique a eu 2818 de ses documents consultés en 1997 (165 de plus qu'en 1996) et les sources internationales ont été demandées 4 785 fois (+1089 par rapport à 1996). Les aspects les plus spécialisés du fonds de la dF sont donc reconnus et identifiés par un public bien déterminé, l'augmentation de leur consultation semble indiquer qu'ils ont une place à part entière dans le cadre d'une plus grande affirmation des spécificités et des forces

documentaires de la bibliothèque. Or, comme nous le verrons, les acquisitions afin de renforcer ces fonds de monographies ~~non~~^{ai ont} pas suivi l'accroissement de la demande du public pour les dernières années.

Concernant les consultations de périodiques (15 220 demandes en 1997, moins 164 par rapport à 1996), la répartition se fait entre : les demandes concernant les revues du fonds général, les plus nombreuses (5545 en 1997) mais en déclin par rapport à 1996 (6686 demandes) ; les demandes de la presse française ou internationale (4817 communications en 1997 contre 5130 en 1996) ; les périodiques du fonds « Afrique » (1081 requêtes contre 1197 en 1996) ; enfin les « autres » (revues de la dF, anciens JO quand ces deux types de documents ne sont plus en libre accès) ont vu leur part s'accroître dans les communications passant de 2971 en 1996 à 3777 en 1997. Ce déclin des communications des publications des fonds généraux, Afrique ou de la presse s'explique en partie par le fait qu'avant d'être mis à la disposition des lecteurs les différents périodiques circulent dans les services de la dF, entraînant des retards parfois de plusieurs mois avant d'être offert à la consultation. Cette situation menace la complétude des collections : en 1997, 60% des collections de périodiques étaient incomplètes à cause de la circulation prolongée des documents dans les divers services. YA

Puisque la bibliothèque se doit de servir les usagers internes à la dF ainsi que les administrations demandeuses, les prêts sont possibles jusqu'à documents par lecteur. Dans ce cadre, 3054 prêts d'ouvrages ont été enregistrés dans Dynix pour 1997 (baisse de 14.3% par rapport à 1996). Tout naturellement les prêts concernent dans leur grande majorité les personnels du site dF-quai Voltaire. La réponse aux demandes de PEB en dehors de la région parisienne est aussi assurée, tous les documents sont prétables à l'exception des documents de la dF non-épuisés ainsi que de toutes les publications de moins de quatre ans : les chiffres du PeB sont en chute libre (21 PeB en 1997 contre 121 un an plus tôt et 243 deux ans auparavant). 30?

Enfin, la bibliothèque répond aux requêtes téléphoniques grâce à un système reliant en chaîne six bureaux de bibliothécaires afin que la demande soit systématiquement satisfaite : une moyenne de 470 appels a été enregistrée en 1997. x/ 100 jour? mois?

2) La conservation.

La bibliothèque de la dF conserve sur deux sites ses documents :

- Quai Voltaire pour les monographies les plus récentes ainsi que pour les périodiques postérieurs à 1970.
- A Aubervilliers pour ses périodiques antérieurs à 1970 ainsi que pour la presse de plus de quatre ans. Les 10 000 premiers documents entrés à la bibliothèque y sont aussi stockés.

Bien que le public utilise essentiellement des documents récents ⁷, la communication des sources stockées à Aubervilliers demande un délai long pour un lecteur : les documents sont récupérés une fois par semaine le mardi et distribués le lendemain. Force est de constater qu'au pire un lecteur devra attendre jusqu'à 8 jours avant de pouvoir consulter un document, ce qui ne manque pas de désarçonner et démotiver des usagers peu au fait de ces pratiques.

Au delà de ces questions de communication liées aux impératifs de conservation, le problème du désherbage de collections stockées Quai Voltaire se pose à cause de la saturation de l'espace disponible. Si des durées de conservation existent pour certains périodiques : 2 ans, 4 ans et 10 ans, aucun critère de conservation n'a été établi pour les monographies. Les produits éditoriaux de la dF sont tous conservés mais en nombre différents : cinq exemplaires pour ceux édités après 1996, trois pour les autres. Toutefois, aucun critère « qualitatif » ne préside aux choix de désherbage, hormis des décisions ponctuelles effectuées ouvrages par ouvrages. L'évaluation des acquisitions de la bibliothèque en politique pour les années les plus récentes a aussi pour but de conduire à une première élaboration de critères de désherbage plus précis.

⁷ - En 1998, 69% des recherches de 500 lecteurs portaient sur les années 1990. Voir POURADIER DUTEIL, Aurélie. *Résultats de l'enquête réalisée auprès des lecteurs de la bibliothèque de la documentation Française*. Réalisé sous la direction de M.E. Guinamard, responsable des acquisitions. mai 1998. P. 6.

C - Les acquisitions : contraintes et fonctionnement ⁸.

1) La structure des entrées.

Dans leur ensemble les entrées de documents à la bibliothèque restent plutôt stables : 3285 en 1997 (+ 1.25% par rapport à 1996). Cependant dix ans auparavant elles étaient environ le double (6050 en 1985, 6450 en 1986).

Les modes d'acquisition des ouvrages sont par contre très variables :

* 48% des acquisitions sont gratuites :

- les publications officielles françaises, éditées ou non par la dF, viennent enrichir le fonds ;

- le service de presse, remis par les services éditoriaux de la dF à la bibliothèque, représentent 21% des acquisitions ;

- les échanges sont globalement en baisse et n'occupent plus que 4% dans l'ensemble des entrées.

* Les acquisitions payantes ont vu leur part décliner dans les entrées en raison notamment de contraintes budgétaires : 26% des entrées en 1997 sont payantes (869 documents) alors qu'en 1996 elles représentaient 33.5% (1087 documents).

Globalement, les acquisitions d'ouvrages à titre payant ne représentent que 13.3% de l'ensemble du budget.

Pour ce qui concerne les périodiques : 612 abonnements payant sont en cours actuellement, ce qui représente 511 titres (1 titre vivant sur 3). Parmi ces 511 titres 193 sont réservés aux seuls services de la dF. La croissance régulière de la part du budget des abonnements entraîne l'abandon de certains titres afin de conserver une marge de financement pour l'achat d'ouvrages : 94 abonnements ont été supprimés en 1997, 27 en 1998. Là aussi l'offre éditoriale ne peut être suivie de manière satisfaisante pour répondre aux requêtes du public et des services de la dF, le dépôt administratif servi par le service juridique et technique de l'information, rattaché au secrétariat général du gouvernement, ne saurait être suffisant pour combler les lacunes.

Enfin, les annuels représentent 5.6% du budgets.

⁸ - Voir les résultats et évolutions chiffrées des acquisitions à la dF en annexe

2) Le budget.

Les acquisitions de la bibliothèque s'appuient tant pour les abonnements que pour les achats d'ouvrages sur un budget de 1.2 millions de Francs.

Les abonnements à des périodiques ou les commandes permanentes vont représenter bon an mal an de 75% à 80% du budget d'acquisition. La part qui reste pour l'acquisition d'ouvrages s'élève à 20% environ. Le gel en début d'exercice budgétaire de 20% du même budget affecte directement les achats de monographies. Toute acquisition onéreuse de livres avant le « dégel » intervenant courant octobre est par là impossible. Cette situation empêche un suivi convenable de l'activité éditoriale, toutes les acquisitions étant concentrées sur deux périodes de l'année.

3) Le processus d'acquisition.

Il est cohérent et fait largement participer les rédacteurs de la dF et les responsables des autres services aux choix documentaires. La sélection dans chacun des trois domaines couverts par la dF est effectuée par un bibliothécaire responsable du traitement documentaire dans le même domaine. Théoriquement quatre fois l'an - en pratique deux fois compte tenu de la faiblesse des budgets - la sélection est soumise à un comité de sélection, composé des sélectionneurs, de la responsable de la division des acquisitions, de rédacteurs de la dF, de responsables des autres services documentaires, et de la responsable de la sous-direction à la documentation. Ce circuit cohérent est censé garantir une la complémentarité entre les besoins des personnels dF et le fonds documentaire.

Cependant, le comité de sélection refuse, pour des raisons d'ordre financier, une partie non négligeable des propositions/acquisitions qui sont faites : la bibliothèque n'a plus vraiment les moyens de proposer une documentation d'actualité suivie sur les questions politiques, économiques ou sociales. Les manques actuels au niveau des collections semblent d'ailleurs très difficiles à combler. Voyons alors quelle est la situation pour les collections « politiques » sur des périodes d'acquisition récentes.

TROISIEME PARTIE : LE TRAVAIL D'EVALUATION DES ACQUISITIONS DANS UN DOMAINE : RESULTATS ET ANALYSES.

Le principal objectif de ce stage était d'évaluer les acquisitions (payantes ou non) récentes de la bibliothèque de la dF autour des questions de « politique » concernant la France et l'Europe. Les éléments ainsi produits devraient aider à la formalisation des premiers éléments en vue d'élaborer des outils d'acquisition efficaces.

A - Le travail d'évaluation des acquisitions.

1) Les objectifs et la méthode.

Le thème de l'évaluation des acquisitions portait sur les monographies en politique française et européenne (l'UE et les 15 pays). Le choix de ce thème a été déterminé par les responsables de la sous-direction de la documentation ainsi que par la responsable des acquisitions à la bibliothèque : le domaine politique est jugé moins bien suivi par les spécialistes de ces questions à la dF que les secteurs économiques ou sociaux.

L'évaluation a pour objectif la présentation d'un profil double pour les acquisitions. D'abord une présentation quantitative : nous avons choisi les divisions de la Dewey pertinentes par rapport au thème ; il a été décidé, conjointement avec la responsable des acquisitions, d'étudier les ouvrages indexés dans les classes 32 (science politique), 331.88 (syndicalisme), 34 (droit) et 35 (science administrative, art et science militaires) (voir annexe 3). Simultanément, nous avons décidé de classer les documents en fonction de leur types : une grille caractérisant la nature des diverses sources recueillies a été élaborée (voir annexe 5). Cette grille devait rendre compte de façon nous l'espérons fidèle des caractéristiques des divers types de documents présents à la bibliothèque. Enfin, nous avons présenté les acquisitions selon leur couverture géographique, ainsi que la langue du document.

Nous avons ensuite conduit une analyse « qualitative » de collections par l'usage de deux méthodes : d'une part nous avons caractérisé les monographies achetées

pendant les deux périodes en fonction de leur niveau de complexité. Une grille de quatre niveaux a donc été élaborée (voir grille en annexe 6). D'autre part, nous avons choisi de confronter au fonds de la dF les acquisitions effectuées par un centre documentaire faisant référence sur ces questions - en l'occurrence la bibliothèque de la FNSP, CADIST en science politique - pour deux années, 1985 et 1995 (vérifier les trois années de chaque période eut été une tâche lourde et n'apportant pas de résultats plus pertinents). La vérification ainsi faite, nous obtenons un taux de recouvrement variable selon bien sûr les années, mais aussi la nature des documents ou les champs d'acquisition.

Quels ont été les problèmes rencontrés ? Afin d'isoler les documents entrés entre 1995 et 1997 nous avons utilisé les subdivisions de la classe Dewey et l'année d'édition du document ; ce qui est possible grâce à la fonctionnalité « recall » du système Dynix. Malheureusement, la sélection des documents selon leur date d'entrée à la bibliothèque n'est pas paramétrée : le choix de la date d'édition, s'il amène certains biais, reste tout de même fiable puisque les acquisitions rétrospectives ne sont nullement usitées dans une bibliothèque d'actualité. Pour les années 1985-87, les documents ne sont pas tous entrés dans la base du catalogue informatisé. Par conséquent, il a été nécessaire de se référer au fichier méthodique manuel afin d'extraire les notices. Le catalogue topographique aurait théoriquement pu être suffisant, dans la mesure où les documents sont classés par ordre d'entrées, toutefois, il n'était plus à jour. Grâce au fichier méthodique de par sa classification très adaptée à un fonds comme celui de la documentation Française, nous avons pu aisément isoler les documents édités entre 1985 et 1987. Néanmoins, avant de pouvoir comparer les deux périodes il fallait convertir les catégories du classement méthodique aux subdivisions de la classification Dewey (annexe 4). Ce fut chose assez aisée puisque une correspondance a été établie lors de la conversion rétrospective d'une frange du fonds des années 80.

La tâche de vérification bibliographique effectuée par rapport aux listes mensuelles d'acquisition de la FNSP s'est avérée assez lourde : ces listes ne sont que sous format papier, il faut donc manuellement sélectionner les documents en relation avec le thème de l'évaluation, puis vérifier leur présence dans les catalogues de la bibliothèque (informatisés pour 1995, papier pour 1985).

Enfin, l'évaluation du niveau de complexité des documents pose aussi un problème avec les publications officielles et autres sources primaires. Il ne nous est pas apparu pertinent de catégoriser ces documents selon une grille de niveau puisqu'ils n'ont pas pour objectif de s'adresser à un public donné mais de produire une information de référence sur une question (loi, jurisprudence, rapport officiels, données chiffrées annuelles...).

2) Les résultats de l'évaluation.

Nous deux périodes d'acquisition significatives : 1995-97 pour les années les récentes, 1985-87 pour nous référer avec dix ans d'intervalles à une période plus favorable financièrement.

Afin de faciliter la comparaison entre ces deux périodes d'acquisition et de mieux percevoir les évolutions, le choix a été fait de regrouper au sein de larges divisions de la Dewey les ouvrages retenus. De ce fait, nous avons appliqué le classement des documents utilisé dans la liste mensuelle d'acquisition de la FNSP.

a) Evaluation quantitative.

L'évaluation des acquisitions porte sur des volumes variables selon la période : 1003 documents de 1985 à 87, 454 de 1995 à 97. Cette différence en nombre absolu suit la baisse des entrées à la bibliothèque sur les deux périodes (voir annexe 7).

- Evolution par thème : annexe 9.

* Répartition d'ensemble : pour la classe 32 (science politique), la proportion de documents dans les acquisitions est passée de 30.7% en 1985-87 à 27.5% en 1995-97. Inversement, pour la classe 34 (droit) nous assistons à une hausse de cinq points en dix ans (de 28.1% à 33.3% des acquisitions). La proportion de documents entrés en 35 (science administrative, administration publique et art militaire) reste stable. Le syndicalisme - vu sous l'angle politique - reste très minoritaire et tend même à se marginaliser.

* Evolutions dans la classe 32. Toutes les subdivisions déclinent en nombre absolu, mais la part de certaines est en croissance (320, 321, 323, 325, 328).

D'autres connaissent un déclin de leur part de manière sensible (324.6 à 324.9) ou bien massive (324.2 à 324.5).

* Concernant le droit : Si les différents droits (constitutionnels, administratif, public, pénal, privé) voient leur proportion augmenter - malgré toutefois une baisse globale en nombre absolu - le déclin touche surtout les généralités et les théories sur le droit ainsi que le droit international.

* La classe 35 est moins marquée par le déclin, mais nous constatons des différences selon les subdivisions : la stabilité concerne les documents sur l'administration locale, néanmoins, la part des documents traitant de l'administration publique ou des questions militaires est en net déclin. Ils n'en reste pas moins que ces deux dernières divisions regroupent toujours la plus grosse proportion des documents sur cette classe.

- Evolution selon la nature des sources documentaires : annexe 10

* Evolution d'ensemble : la proportion des sources officielles primaires (catégorie 1) s'accroît de 30.5% à 42.3%. Cette augmentation se comprend puisque ces documents arrivent à la bibliothèque pour la plupart automatiquement (publication dF) ou gratuitement. La « littérature grise » (catégorie 5) voit aussi sa part augmenter (de 5.7% des acquisitions à 10.6%) : là aussi, même si ces sources arrivent en nombre moins important, elles sont versées gratuitement à la bibliothèque. Ce sont la plupart du temps des rapports internes à l'administration non publiés, et traités au préalable par la BIPA qui les reverse ensuite à la bibliothèque. La proportion de manuels (catégorie 2) et de documents « variés » (actes de colloque, mélanges, catalogues d'exposition...catégorie 7) malgré une légère diminution reste globalement stable. Enfin, nous assistons depuis dix ans à un déclin massif de la part des essais (catégorie 3, de 10.5% à 4.6%), témoignages et biographies (catégorie 5 : 5.2% à 2.2%) et des ouvrages de recherche plus pointus (catégorie 4 : de 12.1% à 7.3%). Il est à noter que ces documents entrent à la bibliothèque au titre soit du service de presse, soit d'acquisitions onéreuses. Les budgets plus serrés ont conduit la bibliothèque à se rabattre sur des manuels plus généraux et cadrant mieux avec les besoins que les essais, témoignages ou travaux de recherche : les premiers et deuxièmes sont écartés car jugés non prioritaires

pour l'équilibre du fonds, les derniers n'entrent pas dans la tradition d'acquisition de la bibliothèque et sont pour le coup jugés trop spécialisés.

* Evolution pour la classe 32 : en nombre absolu les sources officielles sont stables, mais leur proportion tend à augmenter dans l'ensemble. La proportion des manuels reste stable, les documents en catégorie 3 et 5 voient leur part décliner. Enfin, la « littérature grise » et les colloques (cat. 6 et 7) n'ont qu'une part marginale.

* Les chiffres pour le syndicalisme sont tellement faibles qu'il sont significatifs de la faiblesse des achats sur ces questions.

* Evolution pour la classe 34 : la caractéristique est la surreprésentation des documents officiels, sources primaires et manuels d'enseignement supérieur (87% de l'ensemble en 1995-97 et 84.7% dix ans plus tôt). les autres types de sources n'ont qu'une place très marginale dans les acquisitions en droit.

* Evolution pour les documents de la classe 35 : la part de la « littérature grise » et des sources primaires s'est accrue en 10 ans, là encore le caractère gratuit de leur mode d'arrivée explique la raison de cette croissance.

- L'évolution de la couverture géographique : annexe 11

Tout naturellement les documents traitent surtout de la France durant les deux périodes, cette tendance s'accroît en dix ans (72.6% en 1985-87 et 83.5% en 1995-97). L'Union européenne prise dans son ensemble vient ensuite, les divers pays de l'Union n'occupant qu'une place marginale. Par types de documents, il est à noter que pour l'UE et les pays d'Europe les manuels constituent la majeure partie des entrées.

- L'évolution de la couverture linguistique des documents : annexe 12

Cela n'étonnera personne, mais la surreprésentation de documents en langue française est manifeste : la tendance est même à l'accroissement de leur proportion. les sources en langues étrangères sont rares : l'anglais reste la première langue, loin devant l'allemand, l'espagnol ou l'italien. Selon les classes de la Dewey les nuances sont marquées : les langues étrangères sont plus présentes dans la classe 32 que dans les autres catégories. La science politique reste un domaine où la tradition universitaire anglo-saxonne notamment est innovante et en pointe.

b) Evaluation qualitative.

• Structure du fonds par niveaux de complexité : annexe 13

* Les acquisitions entre 1985 et 1987 étaient plutôt équilibrées en terme de répartition des documents selon quatre niveaux de complexité. les niveaux 1 et 2 représentent une proportion identique à 3 et 4. Pour les années récentes, la structure a évolué : si la proportion des documents classés de niveau 3 et 4 a assez peu varié, force est de constater que la proportion de documents de niveaux 1 a baissé au profit des monographies de niveau 2. Le recentrage des collections sur des sources essentielles est bien marqué, ce qui corrobore le fait que les comités de sélection ont été plus stricts quant à la qualité des documents acquis. *intéressante précision → comment fonctionnent ils ?*

* Pour la classe 32 : nous remarquons une baisse marquée de la part des ouvrages de niveau 1 et dans une moindre mesure de niveau 4, ce qui bénéficie principalement aux sources des niveaux intermédiaires 2 et 3. Il est à noter que le volume d'acquisition en science politique a considérablement régressé si on exclu/les publications officielles. *x*

* Pour les documents de la classe 34 : la caractéristique de cette classe (droit) est marquée par la faible proportion de sources de niveau 1 : surtout constituée de manuels de niveau universitaire, le niveau de complexité est au minimum de niveau 2.

* Pour la classe 35 : les sources acquises sont surtout de niveau 4. Cet aspect s'est d'ailleurs accentué dans les années les plus récentes : les manuels de niveau 2 représentent un quart des achats environ et de niveau 4 plus de la moitié. *avec* *~*

L'analyse de l'évolution de la répartition des documents par niveaux de complexité souligne, comme nous l'avons déjà montré, le recentrage des achats vers des sources essentielles pour appréhender un fonds de source primaire : manuels en science politique et droit, travaux de recherche en science administrative et « art et science militaires ».

• **Evaluation par confrontation à une bibliographie de référence : annexe 14**

762 notices ont été extraites de la liste d'acquisition 1985 de la FNSP, et 977 pour 1995 : nous avons vérifié si ces notices étaient présentes dans le catalogue de la bibliothèque.

* Nous remarquons que le recouvrement est meilleur pour l'année 1985 que pour 1995 : 46.3% des notices FNSP sélectionnées pour 1985 sont présentes à la dF (353) alors que 24.5% seulement de celle de 1995 sont bien dans les collections.

* Ajoutons que des différences existent en fonction de la nature de sources : pour les documents officiels et les sources primaires le recouvrement est bien meilleur, malgré un léger fléchissement, alors que pour le reste des sources le recouvrement décline faiblement (catégories 2, 7) ou de façon marquée (catégories 3, 4, 5, 6).

* Des différences selon la langue : Le recouvrement est meilleur dans tous les cas avec les documents en langue française qu'avec les sources étrangères : pour l'année 1995, si nous retrouvons 24.5% des 977 documents sélectionnés dans le fonds de la dF, le pourcentage est de 34.8% pour les seuls documents en français. Le chiffre est bien meilleur en 1985, puisque 60.7% des sources françaises de la FNSP sont présentes à la dF.

B - Prolongement pour ce travail : préconisations.

1) Objet et limites des préconisations.

L'objet de notre travail est de proposer un canevas susceptible d'orienter les futures acquisitions dans le domaine politique. Ce cadre serait la première pierre d'un plan de développement des collections. Nous avons donc cherché, au regard des résultats de l'évaluation, à proposer pour chaque subdivision de la Dewey recouvrant le domaine d'acquisition politique de la dF pour la France et l'Europe ce que devrait être la nature des sources achetées, l'amplitude de la couverture géographique et linguistique, le niveau de complexité, le volume à acquérir et éventuellement leur durée de conservation.

JEB est en le pt de départ. Quel objectif fixer
c'est une réévaluation de la politique d'acquisition

Bien sûr, un tel travail n'est pas sans risque s'il ignore des paramètres tels que les besoins du public. Ceci passe par une analyse pointue de ces besoins au travers d'entretiens ou d'analyse des sorties des ouvrages. De même, ces propositions ne doivent pas conduire à isoler la bibliothèque tant au sein de la dF que par rapport à l'environnement documentaire parisien. Le fonds doit venir compléter et appuyer les offres des autres services documentaires de l'établissement, et un plan de développement des collections cohérent ne saurait faire l'économie d'échanges approfondis sur les besoins de chacun. Enfin, des propositions quant à un niveau à atteindre pour certaines franges des collections, ne prennent tout leur sens que si le niveau est adapté au public visé et non pas constitué pour lui même tel un idéal.

Les quelques propositions qui suivent sont donc à lire en ayant dans l'esprit les limites qui viennent d'être soulignées.

2) Axes potentiels pour un développement des collections.

La grille que nous avons constitué est consignée en annexe 15 de ce travail.

Les propositions visent à indiquer pour chaque indice Dewey concerné quels devraient être la nature des sources achetées, la couverture géographique et linguistique ainsi que le niveau de complexité moyen des documents.

JEB = un si insuffisant
développe un argumentaire rédigé
aurait été préférable / n'aurait pas été basé sur une valeur réelle

CONCLUSION :

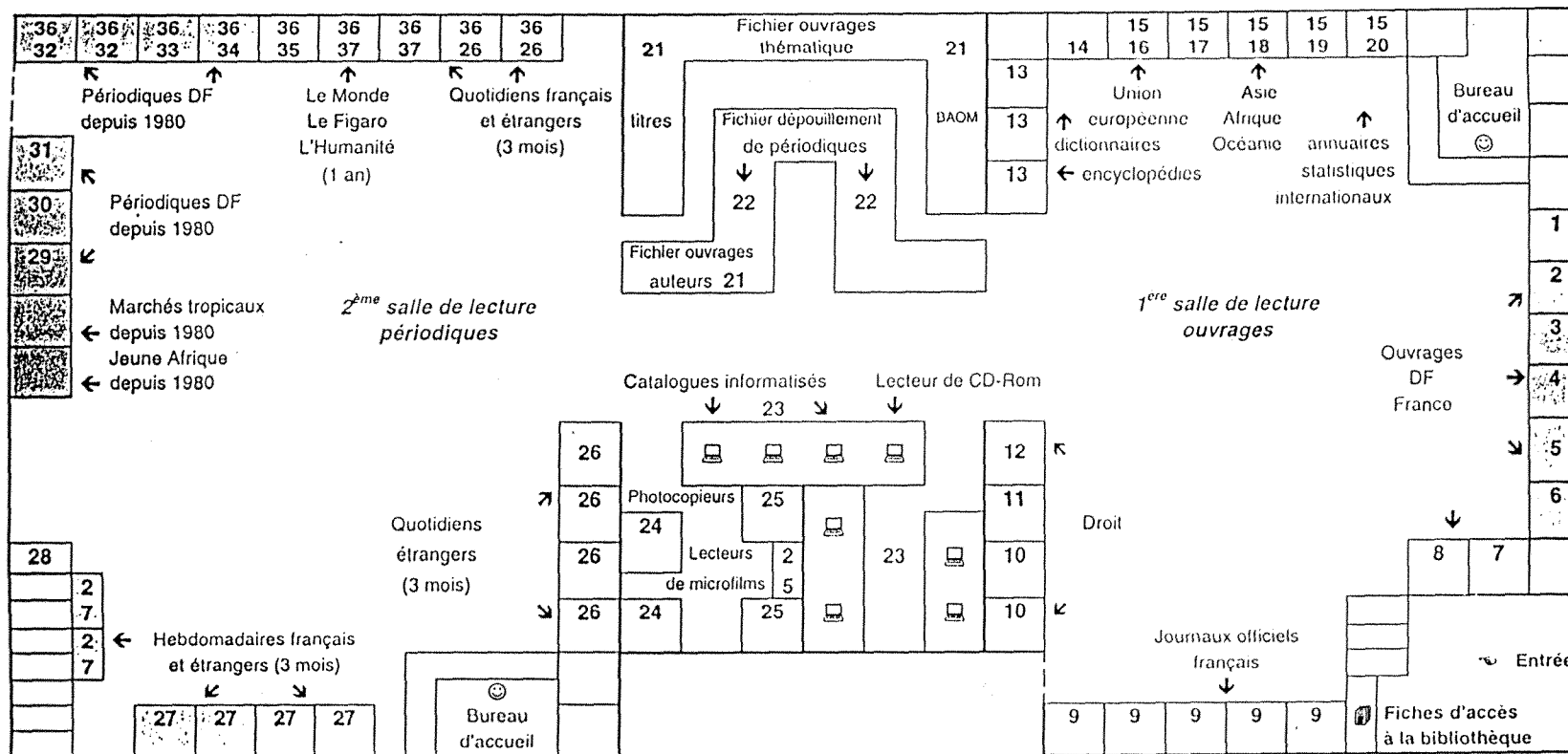
La bibliothèque en tant que service de la dF assume donc plusieurs fonctions qui peuvent se contredire et porter préjudice à la clarification des choix d'acquisition : bibliothèque publique ouverte à tous, centre documentaire interne - mais aussi, même si cela n'est pas reconnu - conservatoire de la mémoire éditoriale et administrative de l'établissement.

La réduction d'une telle ambiguïté passe nécessairement par une formalisation et une validation nette des choix d'acquisition de la bibliothèque.

un peu sommaire

ANNEXES.

Annexe 1 : plan des salles de lecture de la bibliothèque.



- 26 Quotidiens étrangers : les 3 derniers mois
- 27 Hebdomadaires français et étrangers : les 3 derniers mois
- 28 Escalier : accès réservé au personnel
- 29 Afrique contemporaine Maghreb-Machrek
- 30 Regards sur l'actualité
- 31 Problèmes politiques et sociaux

- 32 Notes et études documentaires - Documents d'actualité internationale
- 33 Problèmes d'Amérique latine
- 34 Courrier des pays de l'est Cahiers français
- 35 Problèmes économiques
- 36 Le Monde diplomatique Le Monde : 1980 à 1989 reliures
- 37 Le Monde - Le Figaro - L'Humanité : les 12 derniers mois

- 21 Fichiers ouvrages : jusqu'en 1991
- 22 Fichier dépouillement de périodiques : jusqu'en 1989
- 23 Catalogue informatisé depuis 1980 pour les ouvrages français depuis 1991 pour les ouvrages étrangers
- 24 Photocopieurs

- 25 Lecteurs de microfilms et de microfiches

- 1 Institutions et vie politique
- 2 Justice - Défense
- 3 Administration - Emploi Environnement
- 5 Budget - Finances Economie - Industrie
- 6 Questions sociales - Santé
- 7 Enseignement
- 8 Culture - Communication
- 9 Journaux officiels français
- 10 Annuaire français de droit international

- 11 Juris classeurs
- 12 Lamy
- 13 Encyclopédies : Universalis - Britannica...
- 14 Dictionnaires
- 15 Chronologies - Biographies
- 16 Europe - Union européenne
- 17 Amérique
- 18 Asie - Océanie
- 19 Afrique - Moyen-Orient
- 20 Annaires statistiques : Banque mondiale-FMI-ONU

Annexe 2 : organigramme de la documentation Française.

Source : 1945-1995, *la documentation française a 50 ans*, Paris, la documentation Française, 1995, p. 132.

Direction de la Documentation Française

Directeur : **Jean Jenger**

Secrétariat :
Eliane Stenger - Marie-France Vidalenc

Contrôleur financier
Henri Bocognano

Agence Comptable
Francine Degre

Département de la Communication
Responsable : Danièle Pernot-Roussel

**Sous-direction
de l'Administration - Edition**
Sous-directeur : Philippe Dutronc

**Bureau du Personnel et
des Affaires Générales**
Chef du Bureau : Frank Ho Si Fat

**Bureau des Editions
et des Techniques Editoriales**
Chef du Bureau : Jean-François Parisot

**Bureau des Études
et des Affaires Financières**
Chef du Bureau : Caroline Labourdette

Bureau de l'Informatique
Chef du Bureau : Patrick Chambault

**Bureau des Achats, des Marchés
et des Affaires Immobilières**
Chef du Bureau : Claudine Mesnard

**Sous-Direction
des Publications**
Sous-Directeur : Martine Meusy

Afrique Contemporaine
Rédacteur en Chef : Michel Gaud

Cahiers Français
Rédacteur en Chef : Jean-Yves Capul

Courrier des pays de l'Est
Rédacteur en Chef : Françoise Barry, chef du
CEDUCEE

Documentation Photographique
Rédacteur en Chef : Danièle Bataille

Maghreb-Machrek Monde arabe
Rédacteur en Chef : Marie-Chantal Cossé

Médias et Evénements
Rédacteur en Chef : Michèle Rodière

**Notes et Etudes Documentaires,
FAC, Documents d'études, Notices**
Rédacteur en Chef : Isabelle Crucifix

Problèmes d'Amérique Latine
Rédacteur en Chef : Frédéric Seigneur

Problèmes Economiques
Rédacteur en Chef : Jean-Pierre Fransioli

Problèmes Politiques et Sociaux
Rédacteur en Chef : Claude Gregoire

Regards sur l'Actualité
Rédacteur en Chef : Brigitte Masquet

Retour aux Textes
Rédacteur en Chef : Olivier Dolorme

Vivre en Europe/Réflexe Europe
Rédacteur en Chef : Martine Couderc

**Sous-Direction
de la Documentation**
Sous-Directeur : Lydia Mériqot

Bibliothèque
Responsable : Agnès Lavagna

CIDIC
Responsable : Annick Briancan

**Département de l'information administra-
tive**
Responsable : Annie Henrion

BIPA
Responsable : Catherine Thidion

Département de la Photographie
Responsable : Genevieve Dieuzeide

**Sous-Direction Promotion
et Action Commerciale**
Sous-Directeur : Alain-Marie Bassy

**Bureau Mercatique
Relations Commerciales**
Chef du Bureau : N.

Bureau de la Diffusion et des Ventes
Chef du Bureau : Bernard Meunier

**Bureau de la Logistique et de la Distribu-
tion**
Chef du Bureau : Marc Halimi

Annexe 3 : Indices Dewey constitutifs du fonds évalué.

320 : Science politique

- 320.19 : (320.1 : l'Etat)
- 320.532 : Communisme (320.5 : idéologie politique)
- 320.9 : Conjoncture et conditions politiques
- 321 : Types d'Etats et de gouvernements
- 321.86 : République (321.8 : régimes démocratiques)
- 323.5 : Droits politiques
- 324.2 : Partis politiques
- 324.203 : partis de droite
- 324.3 : Organisations proches des partis (clubs et mouvements de jeunesse)
- 324.6 : Elections
- 324.7 : Campagnes électorales
- 325.005 : (325 : migrations internationales et colonisations)
- 325.1 : Immigration
- 325.2 : Emigration
- 325.3 : Colonisation
- 327 : Relations internationales
- 327.174 : désarmement
- 327.2 : Diplomatie
- 328 : Le législatif
- 328.2 : Le législatif, fonctions
- 328.3 : Corps constitués, Parlements. assemblées

331.88 : Syndicats

340 : Droit

- 341.33 : Droit de la diplomatie, statut, fonctions du personnel des organisations internationales
- 341.42 : Juridictions concernant l'espace terrestre
- 341.48 : Les personnes (341.4 : Compétences et relations de compétences entre Etat)
- 342 : Droit constitutionnel et administratif
- 342.02 : Constitutions et textes fondamentaux
- 342.06 : Pouvoir exécutif (classer ici le droit administratif)
- 342.07 : Droit électoral
- 342.08 : Compétences du gouvernement sur les personnes
- 343.01 : Droit militaire, de l'armée et de la défense (343 : Droit de la défense, droit fiscal, commercial et industriel)
- 343.03 : Finances publiques
- 343.04 : Droit fiscal
- 343.07 : Réglementation de l'activité économique
- 344.01 : Travail (344 : Droit social, du travail, de la santé, de l'éducation et de la culture)
- 344.05 : Ordre public
- 345 : Droit pénal
- 345.07 : Réglementation de l'activité économique
- 346 : Droit privé
- 346.01 : Droit des personnes et de la famille
- 346.06 : Associations (organisations)
- 346.6 : Droit privé africain (346 : Droit privé des différents pays)
- 347 : Procédure civile
- 347.01 : Tribunaux
- 347.04 : Tribunaux ayant une compétence spéciale
- 347.023 : (347.02 : Tribunaux d'instance)

350 : Administration publique, art et science militaire (Dewey de la 19ème édition utilisée pour indexer, la classe ayant été totalement remaniée dans la 21ème éd.)

- 350.72 : Administration financière (DDC 18ème ed.)
- 351 : Administration publique
 - 351.003 : Généralités sur l'exécutif
 - 351.004 : Ministères (ouvrages d'ensemble)
 - 351.007 : Organisation générale : centralisation, décentralisation
 - 351.05 : Justice (département ministériel)
 - 351.07 : autres départements ministériels
 - 351.3 : Concours administratifs
 - 351.4 : Fonctionnaires
 - 351.72 : Administration financière, budget de l'Etat
 - 351.74 : Police
 - 351.8 : Administration des services contrôlant les différents domaines d'activités
 - 351.9 : Mauvaise gestion de l'administration
- 352 : Gouvernements locaux, collectivités territoriales
 - 352.005 : Personnel
 - 352.007 : Différents types de gouvernements locaux
 - 352.1 : Activités administratives (budget)
- 355 : Art et science militaires
 - 355.02 : Guerres et activités militaires
 - 355.03 : Situation et politique militaire
 - 355.031 : Pacte militaire (OTAN, OTASE, Pacte de Varsovie)
 - 355.11 : Service militaire
 - 355.343 : Services spéciaux (355.34 : Personnels non combattant)
 - 355.43 : Stratégie
 - 355.5 : Entraînement, manoeuvre
 - 355.8 : Equipement et matériel

Annexe 4 : Classes du classement méthodique de la dF : catégories utilisées et correspondance avec la Dewey.

Classes du fichier méthodique	Thèmes	Indices Dewey
2 - B - III - 2)	Sociologie électorale	324. 62
3I (Q. I.) - A - III	Assemblée européenne	341. 242
3I (Q. I.) - A - IX - 3)	Cour de justice des communautés européennes	
3I (Q. I.) - B - III - 1)	Politiques mondiales, problèmes régionaux, Europe	Idem
3I (Q. I.) - C - III - 2) - d)	Coopération économique européenne, institutions	
3I (Q. I.) - K - V	Syndicalisme	331. 88
3I (Q. I.) - R - IV - 1)	Questions militaires	355
3P (pays) - A	Structure de l'Etat	321
3P (P) - A - I	Constitution	342. 02
3P (P) - A - II	Pouvoir législatif	328
3P (P) - A - II - 1)	Mode de scrutin	328. 1
3P (P) - A - II - 2)	Fonctionnement des assemblées	328. 2
3P (P) - A - II - 3)	Situation des parlementaires	328. 3
3P (P) - A - II - 4)	procédure législative	328. 2
3P (P) - A - III	Pouvoir exécutif	351. 003
3P (P) - A - III - 1)	Président de la République	Id.
3P (P) - A - III - 2)	Gouvernement	Id.
3P (P) - A - IV	Organisation administrative	350
3P (P) - A - IV - 1)	Idem, généralités	Id.
3P (P) - A - IV - 2)	Décentralisation	351. 007
3P (P) - A - IV - 3)	Division administrative du territoire	Id.
3P (P) - A - IV - 4)	Réformes	Id.
3P (P) - A - IV - 5)	Relations administration - administrés	351. 9
3P (P) - A - IV - 6)	Travail administratif	Id.
3P (P) - A - V	Administration centrale	Id.
3P (P) - A - VI	Administration départementale et locale	352
3P (P) - A - VII	Administration municipale	352. 007
3P (P) - A - VIII	Contrôle administratif	342. 06
3P (P) - A - VIII - 1)	Conseil d'Etat	Id.
3P (P) - A - VIII - 2)	Cour des comptes	Id.
3P (P) - A - VIII - 3)	Conseil de Préfecture	Id.
3P (P) - A - VIII - 4)	Méiateur (ou Ombudsman)	351. 9
3P (P) - A - IX	Fonction publique	351. 4
Id.	Fonction publique territoriale	352. 005
3P (P) - A - X	Justice	347

3P (P) - A - X	Justice	347
3P (P) - A - X - 1)	Justice, généralités	Id.
3P (P) - A - X - 3)	Justice administrative	342. 06
3P (P) - A - X - 4)	Justice militaire	347. 04
3P (P) - A - X - 5)	Organisation judiciaire	347
3P (P) - A - X - 8)	Procès	345. 07
3P (P) - A - X - 9)	Profession judiciaire	347. 023
3P (P) - A - X - 10)	Sociologie judiciaire	
3P (P) - A - XI	Droits (par ordre alphabétique)	340
3P (P) - A - XII - 1)	Régions et régionalisme, administration	352. 007 3
3P (P) - B	Vie politique	320
3P (P) - B - I	Vie politique, évolution	320. 9
3P (P) - B - II	Elections	324. 6
3P (P) - B - III	Assemblées parlementaires	328. 3
3P (P) - B - III - 1)	Assemblée nationale	Id.
3P (P) - B - III - 2)	Conseil de la République, Sénat	Id.
3P (P) - B - III - 3)	Union française	Id.
3P (P) - B - III - 4)	Conseil économique et social	Id.
3P (P) - B - IV	Président de la République, chef de l'Etat	351. 003
3P (P) - B - V	Gouvernement	351
3P (P) - B - V - 1)	Généralités	Id.
3P (P) - B - V - 2)	Ordonnances	Id.
3P (P) - B - V - 3)	Ministères	Id.
3P (P) - B - VI	Assemblées départementales et communales	352. 007
3P (P) - B - VII	Ordre public	344. 05
3P (P) - B - IX	Manifestations collectives	323
3P (P) - B - X	Partis et mouvements politiques	324. 2
3P (P) - J - IV	Politique de l'immigration	325. 1
3P (P) - K - XI	Syndicalisme (dans un pays)	331. 88
3P (P) - P - I	Politique et vie culturelle	351. 85
3P (P) - R	Défense nationale	355
3P (P) - R - I	Défense nationale, organisation	355. 03
3P (P) - R - II	Défense nationale, politique	355. 03
3P (P) - R - III	Défense nationale, stratégie	355. 43
3P (P) - T - I - 1)	Politique étrangère, généralités, relations politiques	327

Annexe 5 : typologie des documents selon leur nature.

1. Documents primaires et sources officielles :

1A. Contient les textes législatifs, constitutions, décrets, jurisprudences émanant des pouvoirs législatif et exécutif, des juridictions compétentes et des administrations.

1B. Publications statistiques (périodiques ou non) des administrations.

1C. Publications de partis politiques, organisations syndicales ou associatives indépendantes des pouvoirs publics.

1D. Rapports, notes et études produites par l'administration pour une diffusion interne à l'origine, publiés la plupart du temps par la dF.

2. Documents secondaires ou tertiaires d'ordre général, et de niveau 1er ou 2ème cycle universitaire (manuels, études générales).

3. Essais : monographies écrites sans but scientifique déterminé ou répondant plus ou moins aux critères de scientificité d'un travail universitaire, ouvrages d'opinion.

4. Documents secondaires ou tertiaires abordant un sujet particulier, plus ou moins pointu, en répondant aux critères de scientificité d'une recherche universitaire.

5. Biographies, autobiographies et témoignages d'acteurs de la vie publique.

6 Littérature « grise » : documents produits en dehors des circuits commerciaux de l'édition à l'intention d'un public restreint et en marge du contrôle bibliographique.

7. "Divers" : actes de colloques, de congrès ou de rencontres, catalogues d'exposition, mélanges.

Annexe 6 : grille d'analyse des documents par niveaux de complexité.

Niveau 1 (N1) : ouvrages à lecture « facile ». Ouvrages polémiques, essais simples ou journalistiques sur un sujet, témoignage d'un membre de la vie publique (homme politique, militant...).

Ils ne nécessitent pas de connaissance préalable pour appréhender le domaine traité.

Ouvrage à destination du grand public.

Niveau 2 (N2) : lecture moyenne, documents introductifs à un savoir (manuel universitaires de 1er et parfois 2ème cycles - collection « Que sais-je ? » « Clefs »...), témoignages d'hommes politiques importants (Mémoires de de Gaulle, de Foccart...), biographies importantes. Ouvrages à destination d'un grand public intéressé et d'étudiants de 1er et 2ème cycles universitaires.

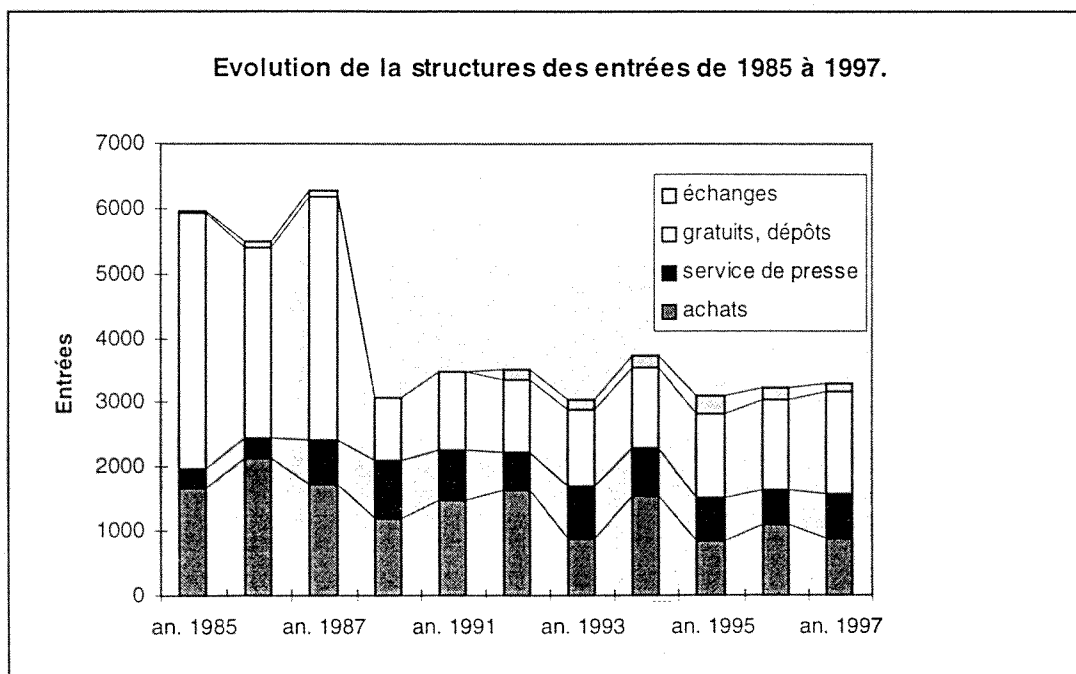
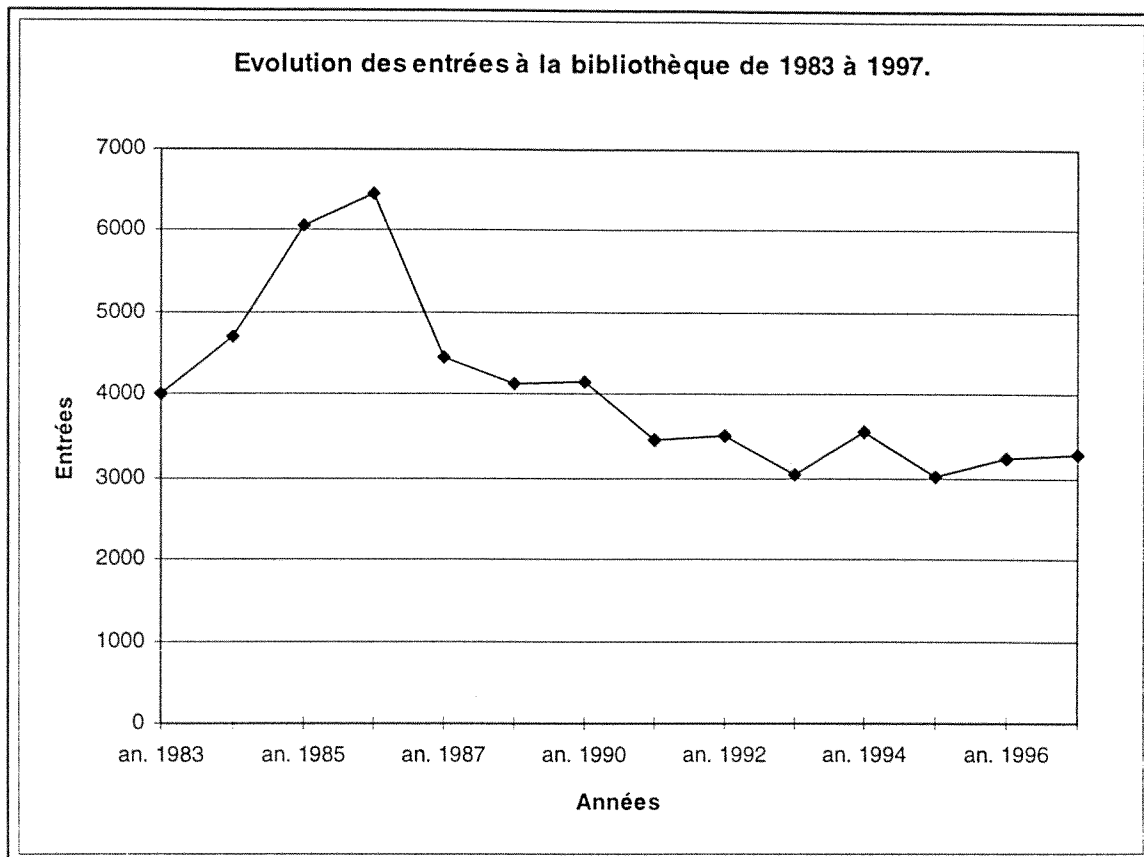
Niveau 3 (N3) : lecture moyenne spécialisée, documents importants pour étayer un savoir (manuels de droit importants - dalloz, Montchrestien, LGDJ, PUF).

Documents essentiels dans un domaine (auteurs « classiques » en science politique, en droit...), travaux théoriques fondamentaux. Ouvrages s'adressant à un public universitaire du 1er au 3ème cycle.

Niveau 4 (N4) : lecture « spécialisée ». Ouvrages de recherche universitaire traitant d'un point précis et répondant aux méthodes de présentation scientifique d'un travail d'universitaire (index, bibliographie plus ou moins exhaustive, profondeur du sujet). Concerne les actes de colloque, travaux de recherche... Ces documents s'adressent en priorité à des étudiants au delà du premier cycle et à des enseignants.

ETB :
ces indications de
la grille ne
sont pas
regroupées
niveau 3 ?
niveau 2 ?

Annexe 7 : les acquisitions à la bibliothèque de la dF, structure et évolution.



date édition ?

Annexe 8 : Le thésaurus de la BIPA, règles d'indexation et plan de classement des domaines matières.

La liste alphabétique présente chaque descripteur dans son environnement sémantique immédiat : les termes génériques et spécifiques, les termes synonymes et associés s'il y a lieu et, éventuellement, des notes d'application précisant les modalités d'emploi des descripteurs.

La liste thématique propose ces mêmes descripteurs organisés à l'intérieur des 34 domaines avec les relations de synonymie et d'association et les notes d'application.

Ces 34 domaines consistent en :

- 21 domaines matières
- 7 domaines géographiques (la France, les 5 continents, les zones géopolitiques)
- 5 listes de noms propres (organismes nationaux et internationaux, partis politiques, syndicats, entreprises)
- 1 liste de mots outils.

Les domaines matières sont les plus structurés et descendent jusqu'aux niveaux 5 ou 6. Les autres listes s'arrêtent le plus souvent au niveau 3. Les listes géographiques comprennent les Etats et leur capitale ; pour la France, figurent les régions, les départements, les chefs-lieux et les autres villes importantes. Les mots outils sont destinés à être croisés avec des descripteurs matières ou des noms propres.

Exemple :

NIVEAU SCOLAIRE et EVALUATION
MINISTERE DE LA JUSTICE et MODERNISATION

En règle générale, les descripteurs sont employés au singulier, sauf si le singulier n'est pas usité.

Exemple :

TRAVAUX PUBLICS

Ce thésaurus, établi d'après les fréquences d'indexation, ne contient pas l'ensemble du vocabulaire de LOGOS (environ 60 000 descripteurs accessibles en ligne), il en est le noyau organisé.

Les relations utilisées sont les suivantes :

$TG = \frac{\text{terme(s) générique(s)}}{\text{terme(s) spécifique(s)}}$

Ces relations hiérarchiques constituent l'ossature du thésaurus et assurent sa cohérence interne. Certains termes, susceptibles d'être subordonnés à plusieurs notions, font l'objet d'une polyhiérarchie : un tel descripteur aura plusieurs « pères » et pourra se trouver dans plusieurs domaines ou à différents niveaux dans le même domaine.

Exemple :

CRIMINALITE et DELINQUANCE

se trouvent dans le domaine

QUESTIONS JURIDIQUES

SOUS

INFRACTION

et dans le domaine

QUESTIONS SOCIALES

SOUS

PROBLEMES SOCIAUX

Exemple :

toutes les politiques se trouvent sous
POLITIQUE GOUVERNEMENTALE
mais aussi dans chaque domaine concerné.

Pour faciliter l'organisation de la hiérarchie, certains génériques de structuration ont été " artificiellement " créés, mais ils ne sont utilisés ni à l'indexation ni à la recherche.

Exemple :

TYPES DE TRAVAIL
NA N'EST PAS EMPLOYE, UTILISER UN TERME PLUS PRECIS

Exemple :

TRAFIC DE TRANSPORT
NA N'EST PAS EMPLOYE, UTILISER TRAFIC ET TRANSPORT

TA = relation associative

Cette relation de voisinage indique des analogies de signification entre des termes, propose des « passerelles » entre les différents domaines.

2 100 relations associatives existent dans le thésaurus, elles ne sont pas systématiquement réciproques.

Exemple :

PRODUIT AGRO ALIMENTAIRE
dans le domaine
AGRICULTURE
est associé à
INDUSTRIE AGRO ALIMENTAIRE
dans le domaine
INDUSTRIE.

SYN = relation de synonymie

Cette relation met en équivalence les descripteurs préférentiels avec des termes ayant le même sens, des intitulés différents, des concepts approchants ou des développés de sigles.

Exemples :

SEISME
SYN TREMBLEMENT DE TERRE

AGRICULTEUR
SYN EXPLOITANT AGRICOLE
PAYSAN

ANVAR
SYN AGENCE NATIONALE DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

CF = confer

A l'inverse de la synonymie, le confer opère un renvoi du synonyme vers le préférentiel.

Exemple :

FORMATION PERMANENTE
CF FORMATION CONTINUE

U = utiliser

Cette relation signale les non-descripteurs interdits d'emploi (des sigles le plus souvent) et renvoie vers les descripteurs à utiliser.

Exemple :

CNC
U CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE
CONSEL NATIONAL DU COMMERCE
CONSEL NATIONAL DU CREDIT

Exemple :

CAP
SYN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
TG DIPLOME
U COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

NA = note d'application

Cette relation précise brièvement le sens ou les modalités d'emploi d'un descripteur (pour la structuration ou l'interrogation).

Exemple :

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE
NA POUR LES PERSONNES AGEES

*DETS = A quel
comprend cette page
de le Branes?*

ADMINISTRATION

ACTION ADMINISTRATIVE
COLLECTIVITE LOCALE
FONCTION PUBLIQUE
ORGANISATION ADMINISTRATIVE

AGRICULTURE

ECONOMIE AGRICOLE
MILIEU RURAL
PECHE
PRODUCTION AGRICOLE
PRODUIT AGRICOLE
STRUCTURE AGRICOLE

CADRE DE VIE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ENVIRONNEMENT
LOGEMENT
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
URBANISME

COMMUNICATIONS

PTT
TRANSPORT

CULTURE

ART
EQUIPEMENT CULTUREL
LOISIRS
PATRIMOINE CULTUREL
RELIGION
SPORT
VIE CULTURELLE

DEFENSE

ARMEE
EQUIPEMENT MILITAIRE
POLITIQUE DE DEFENSE

ECONOMIE GENERALE

COMPTABILITE NATIONALE
CREDIT
MARCHÉ
MARCHÉ FINANCIER
MONNAIE
POLITIQUE ECONOMIQUE
SITUATION ECONOMIQUE
SYSTEME ECONOMIQUE

ENSEIGNEMENT

EDUCATION
ELEVE PARENT D'ELEVE ET PERSONNEL
EQUIPEMENT SCOLAIRE
FORMATION
POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT
SCOLARITE
SYSTEME SCOLAIRE
TYPES D'ENSEIGNEMENT

ENTREPRISE

ENTREPRISE EN DIFFICULTE
GESTION D'ENTREPRISE
REFORME DE L'ENTREPRISE
STRATEGIE DE L'ENTREPRISE
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE
TYPES D'ENTREPRISE

FINANCES PUBLIQUES

BUDGET DE L'ETAT
FINANCES LOCALES
FISCALITE

INDUSTRIE

BRANCHE INDUSTRIELLE
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
PRODUCTION INDUSTRIELLE
PRODUIT INDUSTRIEL

INFORMATION

DOCUMENTATION
INFORMATIQUE
MEDIA
PRATIQUE DE L'INFORMATION

INSTITUTIONS

CONSTITUTION
POUVOIR EXECUTIF
POUVOIR JUDICIAIRE
POUVOIR LEGISLATIF
REGIME POLITIQUE
SYSTEME ELECTORAL

QUESTIONS INTERNATIONALES

CONSTRUCTION EUROPEENNE
ECONOMIE INTERNATIONALE
POLITIQUE INTERNATIONALE
QUESTIONS MILITAIRES INTERNATIONALES

QUESTIONS JURIDIQUES

DROIT
DROIT INTERNATIONAL
DROIT PRIVE
DROIT PUBLIC
INFRACTION
JUSTICE
LIBERTES PUBLIQUES
ORDRE PUBLIC

QUESTIONS SOCIALES

POLITIQUE SOCIALE
POPULATION
PROTECTION SOCIALE
SANTÉ
SOCIÉTÉ

RESSOURCES

ENERGIE
MATIERE PREMIERE

SCIENCES

METHODOLOGIE
RECHERCHE
SCIENCES EXACTES
SCIENCES HUMAINES
SCIENCES NATURELLES
TECHNOLOGIE

SERVICES

DISTRIBUTION
ORGANISME FINANCIER
SOCIÉTÉ DE SERVICES
TOURISME

TRAVAIL

CARRIERE PROFESSIONNELLE
CONDITIONS DE TRAVAIL
EMPLOI
POPULATION ACTIVE
RELATIONS DU TRAVAIL
REMUNERATION
TYPES DE TRAVAIL

VIE POLITIQUE

ACTION GOUVERNEMENTALE
ACTION POLITIQUE
ACTIVITE PARLEMENTAIRE
ELECTION
FORCES POLITIQUES
IDEOLOGIE
RELATIONS POLITIQUES
SITUATION POLITIQUE

FRANCE

AFRIQUE

AMERIQUE

ASIE

EUROPE

OCEANIE

ZONES GEOGRAPHIQUES
ET POLITIQUES

ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
ET REGIONALES

ACCORDS CONFERENCES
ET RELATIONS INTERNATIONALES

ORGANISMES PUBLICS
ET PARA PUBLICS

PARTIS MOUVEMENTS
ET SYNDICATS

NOMS D'ENTREPRISES

MOTS OUTILS

Annexe 9 : Répartition des documents par catégories de la classification décimale de Dewey pour les années 1995-97 et 1985-87.

Annexe 9.1 : Répartition globale des documents pour les années 95-97 et 85-87 par grandes classes de la Dewey.

Périodes	1995-97	%	1985-87	%
DDC 32	125	27,50%	308	30,70%
DDC 331.88	8	1,70%	36	3,60%
DDC 34	151	33,30%	282	28,10%
DDC 35	170	37,50%	377	37,60%
Total docs	454	100%	1003	100%

Annexe 9.2 : Répartition des documents par subdivisions simplifiées de la Dewey pour la classe 32, années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 32				
DDC 320	45	36%	93	30,40%
DDC 321	20	16%	30	9,70%
DDC 323	7	5,60%		
DDC 324.2-5	12	9,60%	108	35%
DDC 324.6-9	9	7,20%	26	8,40%
DDC 325	17	13,60%	13	4,20%
DDC 327	4	3,20%	23	7,50%
DDC 328	11	8,80%	15	4,80%
Total	125	100%	308	100%

Annexe 9.3 : Répartition des documents par subdivisions simplifiées de la Dewey
pour la classe 34, années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 34				
DDC 340	17	11,20%	129	45,80%
DDC 341	6	4%	53	18,80%
DDC 342	55	36,40%	41	14,50%
DDC 343	5	3,30%		
DDC 344	14	9,30%	16	5,70%
DDC 345	11	7,30%	4	1,40%
DDC 346	10	6,60%		
DDC 347	33	21,90%	39	13,80%
Total	151	100%	282	100%

Annexe 9.4 : Répartition des documents par subdivisions simplifiées de la Dewey
classe 35, années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 35				
DDC 350	45	26,50%	17	4,50%
DDC 351	64	37,60%	210	55,70%
DDC 352	40	23,50%	85	22,60%
DDC 355	21	12,40%	65	17,20%
Total	170	100%	377	100%

(nature)

annexe 5!

Annexe 10 : Comparaison par types de sources des documents acquis entre 1985-87 et 1995-97.

Annexe 10.1 : Comparaison globale par types de sources. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
Nature docs				
"1A"	114		40	
"1B"	11		43	
"1C"	2		35	
"1D"	65		188	
Total 1	192	42,30%	306	30,50%
"2"	137	30,20%	331	33%
"3"	21	4,60%	106	10,50%
"4"	33	7,30%	121	12,10%
"5"	10	2,20%	52	5,20%
"6"	48	10,60%	57	5,70%
"7"	13	2,80%	30	3%
Total	454	100%	1003	100%

Annexe 10.2 : Comparaison des documents par types de sources pour la Dewey classe 32

Années	1995-97	%	1985-87	%
nature docs				
DDC 32				
"1A"	20		3	
"1B"	2		11	
"1C"	1		22	
"1D"	19		13	
Total 1	42	33,60%	49	16%
"2"	42	33,60%	97	31,5%
"3"	16	12,80%	62	20,1%
"4"	17	13,60%	54	17,5%
"5"	1	0,80%	39	12,6%
"6"	4	3,20%	2	0,6%
"7"	3	2,40%	5	1,7%
Total	125	100%	308	100%

Annexe 10.2 bis : Coparaison par types de sources dans chacune des subdivisions simplifiées de la Dewey classe 32, années 1995-97 et 1985-87.

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1995-97											
DDC 32											
DDC 320	1			6	18	12	4	1	1	2	45
DDC 321	4			3	7		4		1	1	20
DDC 323	1			2	3				1		7
DDC 324.2-5		1	1		4	3	3				12
DDC 324.6-9	2			3	3		1				9
DDC 325	1	1		4	6	1	4				17
DDC 327	1			1			1		1		4
DDC 328	10				1						11
Total	20	2	1	19	42	16	17	1	4	3	125

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1985-87											
DDC 32											
DDC 320		3	4	1	31	27	10	16		1	93
DDC 321		4		3	16	1	6				30
DDC 324.2-5			15		24	27	19	22		1	108
DDC 324.6-9	1			4	10	1	7		1	2	26
DDC 325		1	1	2	4	2	2			1	13
DDC 327	2				8	3	9	1			23
DDC 328		3	2	3	4	1	1		1		15
Total	3	11	22	13	97	62	54	39	2	5	308

Annexe 10.3 : Comparaison par types de sources pour la subdivision 331.88 de la classe Dewey. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	1985-87
Nature docs		
DDC 331.88		
"1A"	2	
"1B"		
"1C"		6
"1D"		4
"2"		12
"3"	3	4
"4"	3	7
"5"		2
"6"		1
"7"		
Total	8	36

Annexe 10.4 : Comparaison des documents par types de sources pour la Dewey classe 34.

Années	1995-97	%	1985-87	%
Nature docs				
DDC 34				
"1A"	43		34	
"1B"	3		10	
"1C"	1		3	
"1D"	18		56	
Total 1	65	43%	103	36,50%
"2"	67	44%	136	48,20%
"3"	1	0,7%	13	4,70%
"4"	3	2%	14	5%
"5"	1	0,7%	2	0,70%
"6"	6	4%	4	1,40%
"7"	8	5,3%	10	3,50%
Total	151	100%	282	100%

Annexe 10.4 bis : Comparaison par types de sources pour les subdivisions simplifiées de la classe 34. Années 1995-97 et 1985-87.

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1995-97											
DDC 34											
DDC 340	3			3	10		1				17
DDC 341	1			2	2					1	6
DDC 342	12			2	35		1	1	1	3	55
DDC 343	2			1						2	5
DDC 344	10				2				1	1	14
DDC 345	6			2	2				1		11
DDC 346	4			1	5						10
DDC 347	5	3	1	7	11	1	1		3	1	33
Total	43	3	1	18	67	1	3	1	6	8	151

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1985-87											
DDC 34											
DDC 340	17		2	20	81		5		1	3	129
DDC 341	8	5		16	15	1	4	1		3	53
DDC 342	8			4	23	1			2	3	41
DDC 343											
DDC 344		1	1	6	4	4					16
DDC 345				1	1	1		1			4
DDC 346											
DDC 347	1	4		9	12	6	5		1	1	39
Total	34	10	3	56	136	13	14	2	4	10	282

Annexe 10.5 : Comparaison des documents par types de sources pour la Dewey classe 35.

Années	1995-97	%	1985-87	%
nature docs				
DDC 35				
"1A"	49		3	
"1B"	6		22	
"1C"	0		4	
"1D"	28		115	
Total 1	83	48,80%	144	38,20%
"2"	28	16,50%	86	22,80%
"3"	1	0,60%	27	7,10%
"4"	10	6%	46	12,20%
"5"	8	4,70%	9	2,40%
"6"	38	22,30%	50	13,30%
"7"	2	1,10%	15	4%
Total	170	100%	377	100%

Annexe 10.5 bis : Comparaison des documents par types de sources pour les subdivisions simplifiées de la Dewey classe 35. Années 1995-97 et 1985-87.

Nature docs	"1A"	"1B"	"1C"	"1D"	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	Total
1995-97											
DDC 35											
DDC 350	1	2		7	11	1			23		45
DDC 351	33	2		7	7		3	6	5	1	64
DDC 352	13	2		12	7		4		1	1	40
DDC 355	2			2	3		3	2	9		21
Total	49	6	0	28	28	1	10	8	38	2	170

Nature docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2" "	"3" "	"4" "	"5" "	"6" "	"7" "	Total
1985-87											
DDC 35											
DDC 350	1			4	6	1	2			3	17
DDC 351	2	14	2	76	47	16	11	5	32	5	210
DDC 352		8	1	24	25	3	4	1	17	2	85
DDC 355			1	11	8	7	29	3	1	5	65
Total	3	22	4	115	86	27	46	9	50	15	377

Annexe 11 : Comparaison des domaines géographiques couverts par les documents. Années 1995-97 et 1985-87.

Annexe 11.1 : Domaines géographiques pour les documents achetés entre 1995-97 et 1985-87.

années	1995-97	%	1985-87	%
zones				
géographiques				
Généralités			3	0,30%
International			64	6,40%
Union euro.	29	6,40%	77	7,60%
France	379	83,50%	728	72,60%
Allemagne	26	5,70%	33	3,30%
Autriche	1	0,25%	1	0,10%
Belgique	3	0,60%	5	0,50%
Danemark				
Finlande				
Espagne	3	0,60%	15	1,50%
Grèce	1	0,25%	4	0,40%
Irlande			2	0,20%
Italie	8	1,70%	13	0,13%
Luxembourg				
Pays-bas				
Portugal			1	0,10%
R.U.	2	0,50%	50	5%
Suede	2	0,50%	7	0,70%
Total	454	100%	1003	100%

Annexe 11.2 : Comparaison des documents par domaines géographiques
couverts et selon leur nature. Années 1995-97.

Types de docs	"1A "	"1B "	"1C "	"1D "	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	TOTAL
couv. Geo.											
France	109	10	1	54	110	17	18	8	42	10	379
C. E.	1			6	11		3		6	2	29
Allemagne	4		1	4	7	2	6	1		1	26
Autriche					1						1
Suède		1		1							2
Danemark											
Finlande											
R.U.							1	1			2
Irlande											
Portugal											
Espagne					2		1				3
Italie					3	1	4				8
Grèce					1						1
Belgique					2	1					3
Pays-bas											
Luxembourg											
TOTAL	114	11	2	65	137	21	33	10	48	13	454

Annexe 11.3 : Comparaison des documents par domaines géographiques
couverts et selon la nature des sources. Années 1985-87.

Types de docs.	"1A"	"1B"	"1C"	"1D"	"2"	"3"	"4"	"5"	"6"	"7"	TOTAL
domaines geo.											
Sociologie electorale					2		1				3
TOTAL internat.	8	5	0	17	17	1	12	1	0	3	64
TOTAL France	29	29	28	138	243	83	55	47	56	20	728
TOTAL RFA			3	2	16	2	7	1		2	33
TOTAL Autriche				1							1
TOTAL Belgique	1				2	1	1				5
TOTAL Suede				2	2		2			1	7
TOTAL Irlande					1	1					2
TOTAL GB		3		8	25	5	8	1			50
TOTAL Portugal				1							1
TOTAL Grèce					2		1			1	4
TOTAL Espagne	1		1	2	4	1	5	1			15
TOTAL Italie					6	1	5		1		13
TOTAL UE	1	6	3	17	11	11	24	1	0	3	77
TOTAL Global	40	43	35	188	331	106	121	52	57	30	1003

Annexe 12 : Comparaison selon la langue des documents. Années 1995-97 et 1985-87.

Annexe 12.1 : Comparaison globale des documents selon leur langue.

Années	1995-97	%	1985-87	
Langues				
français	436	96%	893	89%
anglais	15	3,30%	98	9,70%
allemand	1	0,22%	6	0,60%
espagnol	1	0,22%	5	0,50%
italien	1	0,22%	1	0,10%
Total	454		1003	

Annexe 12.2 : Comparaison des documents selon leur langue pour la classe 32 de la Dewey. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 32				
Langues				
français	113	90,40%	250	81%
anglais	10	8%	51	16,50%
allemand	1	0,80%	6	2%
espagnol	1	0,80%	1	0,30%
italien				
Total	125		308	

Annexe 12.2 bis : Comparaison des documents selon leur langue pour des subdivisions simplifiées de la Dewey classe 32. Années 1995-97 et 1985-87.

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC						
1995-97						
DDC 320	39	6				45
DDC 321	19	1				20
DDC 323	7					7
DDC 324.2-5	9	2		1		12
DDC 324.6-9	9					9
DDC 325	16	1				17
DDC 327	3		1			4
DDC 328	11					11
Total	113	10	1	1	0	125

Langues	Français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC 32						
1985-87						
DDC 320	69	21	3			93
DDC 321	27	3				30
DDC 324.2-5	91	14	2	1		108
DDC 324.6-9	24	2				26
DDC 325	10	3				13
DDC 327	16	6	1			23
DDC 328	13	2				15
Total	250	51	6	1		308

Annexe 12.3 : Comparaison de documents selon leur langue pour la subdivision 331.88 de la Dewey.

Années	1995-97	1985-87
DDC 331.88		
Langues		
français	8	28
anglais		7
allemand		
espagnol		1
italien		
Total	8	36

Annexe 12.4 : Comparaison selon la langue des documents pour la classe 34 de la Dewey. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 34				
Langues				
français	149	98,60%	263	93,20%
anglais	2	0,40%	18	6,40%
allemand				
espagnol				
italien			1	0,40%
Total	151		282	

Annexe 12.4 bis : Comparaison selon la langue des documents pour les subdivisions simplifiées de la Dewey classe 34. Années 1995-97 et 1985-87.

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC						
1995-97						
DDC 340	17					17
DDC 341	6					6
DDC 342	53	2				55
DDC 343	5					5
DDC 344	14					14
DDC 345	11					11
DDC 346	10					10
DDC 347	33					33
Total	149	2				151

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	total
DDC 34						
1985-87						
DDC 340	126	3				129
DDC 341	50	3				53
DDC 342	39	2			1	42
DDC 344	10	6				16
DDC 345	4					4
DDC 347	34	4				38
Total	263	18			1	282

Annexe 12.5 : Comparaison selon la langue des documents pour la classe Dewey 35. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 35				
Langues				
français	166	97,60%	352	93,40%
anglais	3	1,70%	22	5,80%
allemand				
espagnol			3	0,80%
italien	1	0,60%		
Total	170		377	

Annexe 12.5 bis : Comparaison selon la langue des documents pour les subdivisions simplifiées de la Dewey classe 35. Années 1995-97 et 1985-87.

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC						
DDC 350	45					45
DDC 351	62	1			1	64
DDC 352	39	1				40
DDC 355	20	1				21
Total	166	3			1	170

Langues	français	anglais	allemand	espagnol	italien	Total
DDC 35						
DDC 350	17					17
DDC 351	208	2				210
DDC 352	82	3				85
DDC 355	45	17		3		65
Total	352	22		3		377

Annexe 13 : Comparaison des documents sélectionnés selon leurs niveaux de complexité.

Annexe 13.1 : Comparaison globale des sources sélectionnées par niveaux de complexité. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
niveaux				
N1	32	12,20%	142	20,40%
N2	100	38,20%	205	29,40%
N3	62	23,60%	176	25,20%
N4	68	26%	174	25%
Total	262	100%	697	100%

Annexe 13.2 : Comparaison par niveaux de complexité des documents de la classe Dewey 32. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 32				
Niveaux				
N1	15	18%	89	34,40%
N2	35	42%	89	34,40%
N3	24	29%	46	17,70%
N4	9	11%	35	13,50%
Total	83	100%	259	100%

Annexe 13.2 bis : Comparaison par niveaux de complexité pour les subdivisions simplifiées de la classe Dewey 32. Années 1995-97 et 1985-87.

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1995-97					
DDC 32					
DDC 320	14	16	6	2	38
DDC 321		2	10	1	13
DDC 323		1	2	1	4
DDC 324.2-5	1	6	2	1	10
DDC 324.6-9		2	2		4
DDC 325		7	2	2	11
DDC 326					
DDC 327				2	2
DDC 328		1			1
Total	15	35	24	9	83

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1985-87					
DDC 32					
DDC 320	38	33	9	5	85
DDC 321	1	8	9	5	23
DDC 324.2-5	45	25	11	12	93
DDC 324.6-9	1	8	6	6	21
DDC 325	1	5	2	1	9
DDC 327	2	7	8	4	21
DDC 328	1	3	1	2	7
Total	89	89	46	35	259

Annexe 13.3 : Comparaison par niveaux de complexité des documents de la subdivision 331.88 de la Dewey.

Années	1985-87	1995-97
DDC 331.88		
Niveaux		
N1	8	3
N2	6	3
N3	5	
N4	7	
Total	26	6

Annexe 13.4 : Comparaison des documents par niveaux de complexité pour la classe 34 de la Dewey.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 34				
Niveaux				
N1	3	3,50%	12	6,70%
N2	39	45,30%	54	30,20%
N3	26	30,20%	67	37,40%
N4	18	21%	46	25,70%
Total	86	100%	179	100%

Annexe 13.4 bis : Comparaison par niveaux de complexité pour les subdivisions simplifiées de la Dewey classe 34. Années 1995-97 et 1985-87.

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1995-97					
DDC 34					
DDC 340		5	5	1	11
DDC 341			2	1	3
DDC 342		22	14	4	40
DDC 343				3	3
DDC 344		2		2	4
DDC 345		2		1	3
DDC 346		3	2		5
DDC 347	3	5	3	6	17
Total	3	39	26	18	86

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1985-87					
DDC 34					
DDC 340		33	35	22	90
DDC 341	1	5	9	9	24
DDC 342	1	5	17	6	29
DDC 344	5		2	1	8
DDC 345	2	1			3
DDC 347	3	10	4	8	25
Total	12	54	67	46	179

Annexe 13.5 : Comparaison des documents par niveaux de complexité pour la classe 35 de la dewey. Années 1995-97 et 1985-87.

Années	1995-97	%	1985-87	%
DDC 35				
Niveaux				
N1	11	12,60%	33	14,20%
N2	23	26,50%	56	24%
N3	12	13,80%	58	25%
N4	41	47,10%	86	37%
Total	87	100%	233	100%

Annexe 13.5 bis : Comparaison par niveaux de complexité pour les subdivisions simplifiées de la Dewey classe 35. Années 1995-97 et 1985-87.

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1995-97					
DDC 35					
DDC 350	1	8	2	24	35
DDC 351	7	5	4	4	20
DDC 352	1	5	5	4	15
DDC 355	2	5	1	9	17
Total	11	23	12	41	87

Niveaux	N1	N2	N3	N4	Total
1985-87					
DDC 35					
DDC 350	1	1	8	2	12
DDC 351	18	34	21	43	116
DDC 352	3	15	12	22	52
DDC 355	11	6	17	19	53
Total	33	56	58	86	233

Annexe 14 : Résultat du travail de vérification par rapport aux acquisitions de la FNSP en 1985 et 1995.

Annexe 14.1 : Résultat global du recouvrement pour les années 1985 et 1995.

Années	1995	1985
Nb. de notices de la FNSP retenues	977	762
Notices présentes à la dF	239	353
%	24,50%	46,30%

Annexe 14.2 : Résultat de la vérification pour 1985 et 1995 selon la nature du document.

Nature des docs	Titres FNSP vérifiés	Année 1995		Titres FNSP vérifiés	Année 1985	
		Titres FNSP Présents	%		Titres FNSP présents	%
"1A"	68	34	50,0%	61	51	83,6%
"1B"	8	2		1	1	
"1C"	19	1		33	6	18,2%
"1D"	78	50	64,1%	58	26	44,8%
"2"	383	108	28,2%	284	139	49%
"3"	82	10	12,2%	119	70	58,8%
"4"	210	22	10,5%	123	31	25,2%
"5"	44	1	2,2%	35	20	57,1%
"6"	22	0	0,0%	10	1	
"7"	63	11	17,4%	38	8	21%
TOTAL	977	239	24,5%	762	353	46,3%

Annexe 14.3 : Resultats de la vérification pour 1985 et 1995 selon la langue du document.

Langues	Titres FNSP vérifié	Année 1995		Titres FNSP vérifiés	Année 1985	
		Titres FNSP présents	%		Titres FNSP Présents	%
Français	668	233	34,80%	552	335	60,70%
Anglais	145	4	2,8%	88	12	13,60%
Alleman d	51	1	2%	65	4	6,15%
Espagnol	39	0	0%	4	0	0%
Italien	74	1	1,35%	53	2	3,77%
Total	977	239	24,50%	762	353	46,30%

Annexe 14.4 Résultats de la vérification pour l'année 1995 par grandes subdivisions de la Dewey.

Divisions Dewey	DDC 320	DDC 331.88	DDC 340	DDC 350	TOTAL
Nb. de notices de la FNSP retenues	449	27	325	176	977
Présentes à la DF	77	2	103	57	239
%	17,1%		31,7%	32,4%	24,5%

DDC 32	Notices FNSP vérifiées	Notices présentes à la DF
DDC 320	28	7
DDC 320.5	39	3
DDC 321	26	6
DDC 322	8	1
DDC 323	21	2
DDC 324	50	5
DDC 324.2-5	123	6
DDC 324.6-9	60	7
DDC 325	22	10
DDC 327	53	16
DDC 328	19	14
TOTAL	449	77

DDC 34	Notices de la FNSP vérifiées	Notices présentes à la DF
DDC 340	9	1
DDC 341	59	13
DDC 341.2	88	23
DDC 342	83	34
DDC 343	5	4
DDC 344	13	4
DDC 345	17	3
DDC 346	9	3
DDC 347	23	4
DDC 348	17	13
DDC 349	2	1
TOTAL	325	103

DDC 35	Notices FNSP vérifiées	Notices présentes à la DF
DDC 350-354	130	40
DDC 355-359	46	17
TOTAL	176	57

Annexe 14.5 : Résultat de la vérification pour l'année 1985 dans chacune des catégories de classement de la FNSP.

Divisions du classement de la FNSP.	Titres FNSP vérifiés	Titres présents à la dF.	%
Section 1	1	1	
Section 2	22	10	45,45%
Section 4	103	45	43,70%
Section 5	120	70	58,30%
Section 8	5	2	
Section 9	387	179	46,25%
Section 11	29	11	38%
Section 12	6	3	
Section 13	89	32	36%
Total	762	353	46,30%

SCIENCES SOCIALES :

Section 1 : Sciences sociales et humaines : généralités, méthodes.

Section 2 : Histoire. Biographie.

Section 4 : Science politique. Science administrative

Section 5 : Droit

LA SOCIETE ET LES ETATS CONTEMPORAINS

Section 8 : Etudes générales et géographiques.

Section 9 : Aspects politiques et administratifs.

Section 11 : Aspects démographiques et sociaux.

Section 12 : Aspects culturels et religieux.

Section 13 : Relations internationales.

Annexe 15 : Proposition d'axes d'acquisition :

Indices Dewey	Sous-champs de la discipline	nature des documents	couverture géographique	langues	niveaux	remarques
DDC 320	Science politique					
• 320.5	Théorie et idéologie politique	2, 3, 4, 7.		Français (F) + Anglais (E)	2, 3	Niveau 4 si docs fondamentaux pour la théorie. Préférer les traductions.
• 320.9	Conjoncture et conditions politiques	2,3,4,5	F+UE+pays européens	F+E	3, 4	acheter cat.5 si témoignage d'un acteur important (chef de parti...). Doc en anglais si pb. spécifique RU. Désherbage : cat.5 et 3 : 5 ans si aucune sortie, 10 ans.
• 321	Types d'Etats et de gouvernements	1,2,4	F+UE+tous Pays UE	F	2 : gouv. étrangers France.: cat. 4	
• 323.5	Droits politiques	1,2	F+UE	F	2,3	Tous les docs officiels, pas de désherbage. Manuels : désherbage des anciennes éditions.
• 324.2 à 5	Partis politiques et affiliés	Tous	F + UE	F + E	3,4	Pub. <u>Off.</u> des partis français Essais et témoignages des grands «ténors» politiques français et européens Travaux de recherche à privilégier en français
• 324.6	Elections	tous types	F + UE	F	3,4	Publications off : rechercher exhaustivité.
• 324.7	Campagnes électorales					

						Désherber régulièrement les essais et témoignages en relation avec la campagne si pas de demande
• 325	Migrations internationales et colonisations	tous	F+UE	F + E	3, 4 (docs entrant dans le fonds BAOM).	Maintenir des acquisitions sur des périodes plus anciennes pour les docs sur la colonisation française.
• 327	Relations internationales, diplomatie.	2, 4, 5	F+UE	F+E	3	
• 328	Le législatif	Tous	F+UE+pays de l'Union	F+E en priorité autres langues si docs officiels.	3,4	Ensemble des sources officielles pour La France, l'UE et les divers pays.
DDC 331.88	Syndicalisme	1, 2, 4, 5	F+UE	F	2, 3	
DDC 340	DROIT					
• 342	Droit constitutionnel et administratif		F+UE+pays UE	Toutes	2 à 4	Rechercher les sources officielles sur ces questions, toutes langues
• .02	Constitution et textes fondamentaux	1, 2, 4, 6, 7			2 à 4	
• .06	Pouvoir exécutif (droit administratif)	1, 2, 4, 6, 7			2 à 4	
• .07	Droit électoral	1, 2			2	
• .08	Compétences du gouvernement sur les personnes	1, 2			1 ou 2	
• 343	Législations diverses en droit public	1, 2	F+UE	F	1 ou 2	Pub. Officielles, manuels de base. Désherbage les manuels les plus anciens, les moins utilisés. Ne conserver que les ppaux.
• 344	Droit social	1, 2,	F+UE	F	1 ou 2	Recoupe les acqu. dans le domaine social

• 345	Droit pénal	1, 2	F	F	1 ou 2	Pub. Officielles + manuels fondamentaux.
• 346	Droit privé	1, 2	F	F	1 ou 2	Id.
• 347	Procédure civile	1, 2	F	F	1 ou 2	Id.
DDC 350	Administration publique, art et science militaires (DDC 19ème Ed.)					
• 351	Administration publique	Tous	F+UE+autres pays	F+E	3, 4	Favoriser plutôt les manuels de niveau 2 ou 3 en langue française pour l'administration publique au niveau européen.
• .003	Généralités sur exécutif					
• .004	Ministère					
• .007	Organisation de l'administration					
• .05	Justice					
• .3	Concours administratif					
• .4	Fonctionnaires					
• 72	Administration financière, budget de l'Etat					
• .74	Police					
• .8	Administration des services					
• 352	Gouvernements locaux, collectivités territoriales	tous sauf 3 et 5	F+UE+généralit és sur les pays d'Europe	F	3, 4	Manuels généraux pour les divers pays européens.
• 355	Ar et sciences militaires	1, 2, 4, 6, 7	F+UE	F+E	2,3	Choix de docs sur la PESC à valoriser.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION D'UNE INSTITUTION ORIGINALE, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE	2
A - Historique d'une institution	2
B - Une administration aux spécificités marquées	4
C - Diversité des produits et services.....	5
1) Les produits éditoriaux de la dF.....	5
2) Les services documentaires	6
D - La bibliothèque de la documentation française.....	7
DEUXIÈME PARTIE : ENJEUX DES MUTATIONS EN COURS AU SEIN DE LA BIBLIOTHÈQUE	9
A - La division chargée du traitement documentaire et l'informatique	9
1) Le traitement documentaire : évolutions envisagées.....	9
2) L'informatique à la bibliothèque	10
B - La communication et la conservation	11
1) La communication.....	11
2) La conservation	14
C - Les acquisitions : contraintes et fonctionnement.....	15
1) Structure des entrées	15
2) Le budget.....	16
3) Le processus d'acquisition	16
TROISIÈME PARTIE : LE TRAVAIL D'ÉVALUATION DES ACQUISITIONS DANS UN DOMAINE : RÉSULTATS ET ANALYSES	17
A - Le travail d'évaluation des acquisitions	17
1) Les objectifs et la méthode	17
2) Les résultats de l'évaluation	19
a) Évaluation quantitative.....	19
b) Évaluation qualitative	22

B - Prolongement pour ce travail : préconisations	23
1) Objet et limites des préconisations	23
2) Axes potentiels pour un développement des collections	24
CONCLUSION.....	25
ANNEXES	26
TABLE DES MATIÈRES	66

*insuffisant
après*